

(fenêtres) (sur cours)

Manif pour
l'école
un dimanche
extraordinaire

Leçons
professionnelles
le SNUipp continue
sa progression

JP Terrail
l'école de toutes
les inégalités

L'école et livres
ouverts

la littérature, matière à part entière



SNU

L'Association - Fédération - Université



« **D**es gens qui font ça ne peuvent être complètement mauvais »... C'est ainsi que

Luc Ferry parlait des 40 000 manifestants au soir du 8 décembre. Un petit peu mauvais quand même ? Pourtant, le Premier ministre s'était largement répandu dans les médias avant la manifestation sur le fait qu'il était " très à l'écoute de ce mouvement " en disant des enseignants " je ne veux pas me sentir en conflit avec eux "... De bonnes paroles, mais les enseignants qui auront à accueillir des milliers d'enfants supplémentaires, les aides éducateurs promus au chômage, les parents inquiets pour l'avenir de leurs enfants veulent autre chose que de la considération à la veille d'une manifestation !

Début janvier seront connues les dotations ministérielles pour les cartes scolaires. Les bonnes paroles gouvernementales vont être jugées à l'aune des conditions concrètes de préparation de la prochaine rentrée. Il en sera de même pour l'avenir des aides éducateurs dans les écoles. Déterminés, il faudra reprendre le chemin de l'action en janvier pour donner à l'éducation la priorité qu'elle doit avoir !

Laurent Zappi

Actu

5

LANGUES VIVANTES : la généralisation n'a pas encore eu lieu.
MANIFESTATION DU 8 DÉCEMBRE : un dimanche pour l'école.
ÉLECTIONS PARITAIRES : le SNUipp en tête.



Dossier

14



L'ÉCOLE À LIVRES OUVERTS :

Détour du côté de la littérature de jeunesse qui fait une entrée remarquée au primaire.

Métier

20

PORTRAIT : Michèle Hubert Serratrice est animatrice TICE dans la Drôme.
NORD : L'enseignement de l'anglais nécessite une souplesse des enseignants. Exemple dans le Nord.



Réflexions

29

ARGENTINE : Ce pays, 5^{ème} exportateur de produits agricoles, connaît une famine.
JEAN-PIERRE TERRAIL : Dans " De l'inégalité scolaire ", le sociologue revisite quelques principes pédagogiques bien établis.



Languedoc : des pluies séculaires ?

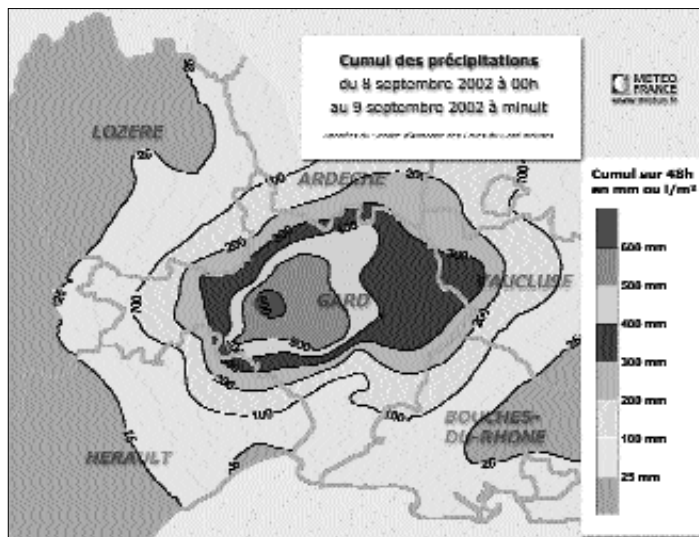
En fin de semaine dernière, de violents orages ont à nouveau éclaté sur le Gard, le Vaucluse et l'Hérault. Dans le Gard, déjà durement touché en septembre, puis en octobre, on a relevé des valeurs exceptionnelles sur le nord du département : à Anduze plus de 670 mm (670 litres d'eau au mètre carré), de 500 mm à 600 mm dans la région d'Alès. Il est intéressant de noter qu'une situation météorologique comparable s'est produite à l'automne 1958 : " deux épisodes successifs (les 29/30 septembre et les 3/4 octobre) ont donné chacun de 200 à 300 mm en 24h " nous apprend Météo France. L'organisme relève également quatre épisodes dans le passé :

1924 Dans l'après-midi du 23 septembre, un orage éclate sur Orange et sa région. La pluie tombera pendant 14 heures consécutives. Au total, on recueillera 288 mm sur Orange.

1915 Du 24 au 26 octobre, on enregistre à l'Observatoire de Perpignan, une pluie de 464 mm en 59 heures dont 435 mm en 24H

1900 Fin septembre 1900, les régions méridionales ont été touchées par un épisode pluvieux très actif, qui sur les Cévennes a connu son paroxysme les 28 et 29. A Valleraugue le 29 septembre un terrible orage déverse 950 mm en environ 10 heures.

1890 L'épisode a touché les départements du Gard et de la Lozère. A Valleraugue, au pied du massif de l'Aigoual, l'observateur a relevé 828 mm en 24 heures, entre les 20 et 21 septembre 1890.



Fin de trimestre, début de fêtes



Chacun le sait, à la fin décembre, élèves et enseignants accusent le coup d'un trimestre long, le plus long de l'année. Les trois jours de congés supplémentaires accordés lors des vacances de Toussaint ont certes été appréciés, mais ils ne parviennent pas à un rythme régulier dont l'école aurait besoin. On est encore loin des sept semaines de travail suivies de deux semaines de congés que prônent tous les observateurs du monde de l'école.

En attendant, il est urgent de préparer les fêtes. Coup d'envoi samedi 21, la veille pour environ un quart des écoles. Retour ? On ne sait plus. Bonnes fêtes.

L'Unicef pour des enfants citoyens

Le 11 décembre dernier, l'Unicef a présenté son rapport annuel sur « *La situation des enfants dans le monde 2003* ». Il est consacré à la participation des enfants et des jeunes et à toutes les initiatives dont ils sont eux-mêmes les acteurs. C'est la première fois qu'un rapport s'attache à montrer comment des jeunes peuvent faire la différence dans la vie de leur communauté. « *Dans un monde meurtri par les conflits et divisé par la pauvreté, il est essentiel qu'on leur donne un rôle à jouer pour améliorer leur avenir* », a déclaré Carol Bellamy, directrice générale de l'Unicef. Elle exhorte « *les gouvernements à commencer à enseigner les valeurs démocratiques aux enfants dès la petite enfance, en améliorant l'accès à l'éducation, en encourageant leur participation à la vie civile et au gouvernement* ».

Archéologie : sans passé, pas d'avenir

Plus de 1000 archéologues, chercheurs, étudiants ont manifesté mercredi 3 décembre à Paris pour réclamer le retrait de deux amendements parlementaires qui remettent en cause la redevance permettant de financer les interventions d'archéologie préventives exécutées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Depuis la loi du 17 janvier 2001, avant de lancer un chantier, les aménageurs versaient une redevance pour financer des sondages, diagnostics et opérations de fouilles.

32,7 %

c'est le pourcentage de participation aux élections prud'homales — hors DOM-TOM — du 11 décembre dans le collège salarié. Soit une baisse de 1,71 % par rapport aux élections de 1997.

Expulsion des roms de Choisy

163 adultes et enfants d'origine roumaine ont été expulsés manu militari de trois terrains vagues du Val de Marne et d'un squat de Choisy-le-Roi. Alors que certaines familles étaient en voie d'intégration, l'évacuation a remis en cause la scolarisation des enfants et renvoie ces familles à une précarité à laquelle elles venaient à peine d'échapper. La majorité des procédures d'expulsion ont été annulées par les juges de Créteil, décision confirmée par la Cour d'appel de Paris. Cependant, les familles sont logées dans des hôtels, des foyers, sans aucune assurance pour l'avenir.

Manifestation contre la guerre en Irak

Un collectif unitaire, qui comprend des syndicats dont la FSU, des associations, des organisations politiques, a appelé à manifester le 14 décembre contre la guerre en Irak. Une guerre dans ce pays ne ferait qu'accroître les souffrances déjà nombreuses de la population provoquées par l'embargo et le régime de Saddam Hussein. D'autres journées d'actions sont prévues les 18 janvier et 15 février.

Le business du Père Noël

A l'occasion des fêtes, le Père Noël, à la tête d'une des premières multinationales, revient sur la frénésie d'achats qui s'empare des Français.

Père Noël, que vous inspirent tous ces préparatifs du 25 décembre ?

Et bien, je vous avoue que pour moi cela est un vrai succès. Quand j'ai lancé cette fête, les investisseurs ont refusé de me suivre, ils m'ont dit : ça ne marchera jamais. Aujourd'hui, j'ai plaisir à constater qu'ils se sont trompés. Mon entreprise fonctionne plutôt bien. Chaque année, les Français dépensent 305 millions d'euros pour décorer leur intérieur avant les fêtes. Sans compter les achats qu'ils font pour leur famille et leurs proches.

Justement, est-ce rentable ?

Vous savez, les Français font partie de mes meilleurs clients. Ce sont même les champions européens du cadeau. Ils en offrent en moyenne huit et y consacrent autour de 300 euros au total. Les jouets bien sûr arrivent en tête du palmarès. C'est le type d'article



Père Noël :
« les Français sont les champions européens du cadeau »

que je vends le mieux, pour près de 2,5 milliards d'euros.

Avec le e-business vous avez su vous adapter aux nouvelles technologies...

Oui, je reconnais que pour moi les choses se sont assez bien passées. Mes start-up ont le vent en poupe, enfin, surtout en ce moment. Mais vous savez, maintenant, les investisseurs ont confiance en moi. Est-ce mon âge ? Je ne

sais, pas mais en tout cas, je n'ai eu aucun mal pour trouver des fonds quand j'ai voulu lancer mes sites de cadeaux en ligne. L'année dernière, le montant des achats sur le net s'est élevé à plus de 1,9 milliards de francs. Et la poste vient même de mettre à ma disposition une adresse mail. C'est vrai que pour eux, je suis un bon client !

**Propos recueillis par
Caroline Bagur**

4^{ème} campagne de solidarité de la JPA

Les dossiers pédagogiques d'éducation à la solidarité, distribués dans le cadre de la campagne de solidarité 2003 de la JPA sont d'ores et déjà disponibles. Pour la quatrième année consécutive, la Jeunesse au Plein Air propose ces dossiers aux enseignants des écoles et des collèges, dans le but de récolter des fonds. Officiellement la campagne débutera le 15 janvier prochain. Le produit de la collecte permettra d'accorder des bourses d'aide au départ en vacances à des enfants issus de milieux défavorisés. Au-delà du geste de solidarité, la diffusion de ces dossiers donnera un moyen supplémentaire aux enseignants d'aborder en classe la notion de solidarité.

Deux dossiers différents sont proposés en

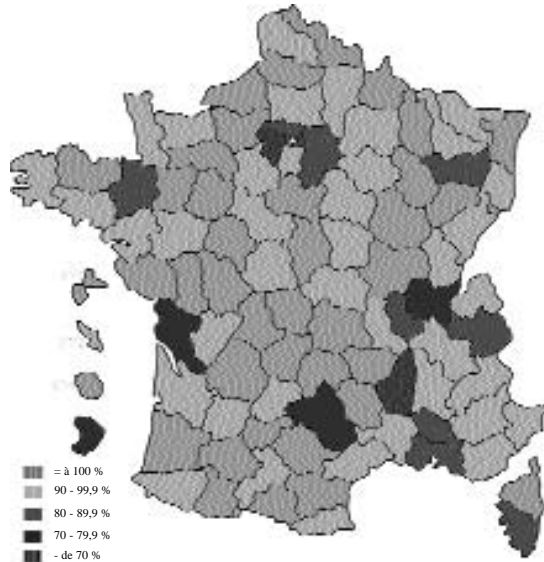
fonction des niveaux scolaires. Le premier s'adresse aux enseignants des trois cycles du premier degré. Il comprend 15 pages décrivant des situations et présentant des jeux. Le second est plus particulièrement destiné aux professeurs d'histoire et de géographie, et d'éducation civique du second degré. Cinq thèmes de réflexion sont abordés : le refus des discriminations, les droits et devoirs, le patrimoine, la solidarité et la sécurité dans la vie quotidienne.

Pour se procurer les dossiers s'adresser auprès des comités départementaux ou au siège de la Jeunesse au Plein Air, 21 rue d'Artois, 75008 Paris. Tel : 01 44 95 81 20. On peut aussi les télécharger à partir du site Internet de l'association : www.jpa.asso.fr

Enseignement d'une langue vivante

Chi va piano non va lontano !

Un bilan officiel de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire vient d'être publié par la direction de l'enseignement scolaire dans un document préparatoire à la carte scolaire. La photographie ministérielle s'arrête aux classes de CM pour l'année 2001/2002, ce qui est conforme à la progression arrêtée par le calendrier dérogatoire voté par le Conseil supérieur de l'éducation l'an dernier. Le Conseil avait finalement observé le principe de réalité renvoyant le démarrage de l'enseignement d'une langue vivante au CE2 à cette rentrée 2002. Mais la réalité est une nouvelle fois différente puisque cet enseignement n'a pas démarré au moment voulu ⁽¹⁾. Tout en observant une certaine réserve sur les chiffres ministériels qui s'appuient sur les données déclarées par les inspections académiques, on constate que la généralisation aux classes de CM, les 100% ne sont pas atteints (voir encadré). On en reste donc à la poursuite de la généralisation. Les effets d'annonce se font moins nombreux tant ils sont contredits par la réalité du terrain. Mais les questions essentielles restent posées dans les écoles. Comment et avec qui assurer cet enseignement ? Autrement dit, quelles formations initiale et continue pour les enseignants ? De ce point de vue, la situation n'a guère évolué puisque les maîtres du premier degré prenant en charge cet enseignement ne sont que 58,1 % en 2002 contre 54,3 % en 2001. Ce ne sont pas les plans départementaux de formation continue qui ont donné naissance à une génération spontanée d'enseignants réellement formés. Que deviennent les formations à dominante dans les IUFM?



Proportion de classes de cours moyen bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes en 2001-2002

Les chiffres 2001-2002 en CM

97,2 % des classes de CM2 et CM1/CM2 ont eu un enseignement en langues, près de 90,5% pour les classes de CM1 et CE2/CM1. Au total, 94% des classes du secteur public accueillant des élèves de cours moyen ont bénéficié de cet enseignement contre 80% l'année précédente et 71% deux ans auparavant. Répartition des langues enseignées en cours moyen :

L'anglais représente 76,4% des classes de cours moyen, l'allemand 18,6% (moins 4,4% depuis 98/99), l'espagnol 2% (le taux dépasse 10% dans les départements du sud de la France)

Les personnels chargés de l'enseignement :

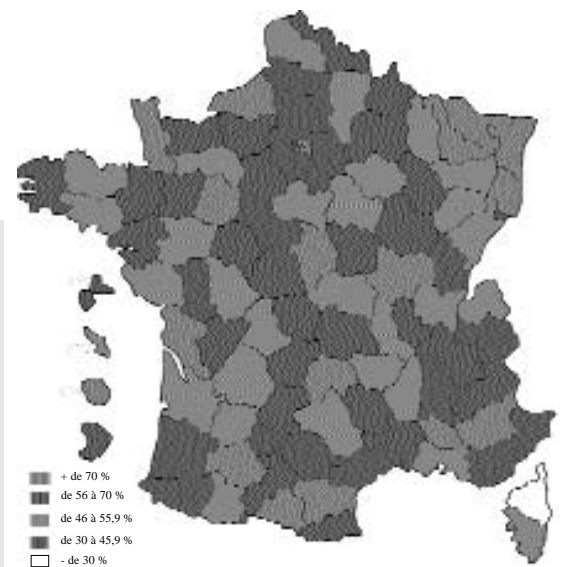
Sur les 28187 personnes chargées de l'enseignement des langues, les enseignants du premier degré représentent 58,1%.

L'Éducation nationale ne garantit toujours pas un enseignement de qualité en langues vivantes à la totalité des élèves de CM. Le SNUipp continue d'affirmer son attachement à la réussite de cet enseignement et cela passera par un développement sans précédent de la formation des enseignants.

Gilles Sarrotte

(1) Calendrier arrêté par l'éducation nationale : Rentrée 2002 pour les CE2, 2003 pour les CE1, 2004 pour les CP et 2005 pour les grandes sections de maternelle

Part des enseignants du 1^{er} degré par rapport aux enseignants de langue vivante en 2001-2002



Un dimanche pour l'école

Plus de 40 000 personnes ont manifesté dans les rues de Paris, dimanche 8 décembre pour dire leur volonté que « l'école reste une priorité nationale ».
Une manifestation à l'appel de cinq fédérations syndicales (FSU, UNSA-éducation, SGEN-CFDT, la CGT-FERC et la FAEN), des parents d'élèves de la FCPE, des étudiants de l'UNEF et des lycéens de la FIDL et de l'UNL.

Il est des symboles trop significatifs pour ne pas être relevés. Lorsqu'un Premier ministre ne consacre qu'une minute à l'Éducation nationale dans le discours de politique générale suivant son investiture, c'est forcément un choix. Et lorsque le budget confirme cette volonté politique avec une augmentation sensiblement égale à l'inflation (+2,1%), on ne peut plus douter de l'intention. Jean-Pierre Raffarin ne voit pas l'éducation comme une priorité. Il l'a d'ailleurs à nouveau dit en citant comme action prioritaire de son gouvernement la sécurité intérieure, la justice et la défense nationale. En réponse, tous ceux qui agissent pour l'éducation, enseignants et parents confondus, ont manifesté le 8 décembre dernier à Paris, estimant que les 2200 créations de postes annoncées ne peuvent cacher les 5 624 suppressions. Dans le secondaire, il s'agit avant tout de supprimer 5600 surveillants (qui sont par ailleurs des étudiants finançant ainsi leurs études) à l'heure où la sécurité des collèges et lycées est à l'ordre du jour ; et dans le primaire de ne pas renouveler le contrat de 15 000 aides éducateurs qui se sont peu à peu révélés indispensables dans les écoles, pour s'occuper des ordinateurs, de l'accompagnement, voire des langues et des bibliothèques.

Au nom du SNUipp, Nicole Geneix s'est inquiétée que le gouvernement d'une société moderne et technologiquement

Le gouvernement d'une société moderne doit s'intéresser plus à son école

avancée ne s'intéresse pas plus à son école. Car si le budget de l'Éducation nationale reste le premier en importance, avec 68,8 milliards d'euros, la part du PNB consacrée à l'éducation qui a progressé de 6,4 % en 1980 à 7,3 % en 1997, a régressé à 7 % en 2001. Or 0,3 point du PNB représente la coquette somme de 4,5 milliards d'euros. « *Au sein des pays de l'OCDE, la France reste au 6e rang pour les dépenses par élève dans le primaire, loin derrière les pays nordiques* » explique

une militante du SNUipp qui pense que rien ne justifie qu'on relâche l'effort. « *Qu'est-ce qu'on va faire avec les élèves en échec ? On les laisse tomber ?* ».

Le cortège s'ébranle, bruyant et coloré. « *On attend toujours que les problèmes apparaissent pour agir* », se plaint Cédric, jeune enseignant. Venu du Finistère, avec un millier d'autres





Bretons, pour participer à la manifestation, il s'indigne de l'inexistence d'une « véritable gestion de l'État », que remplacent des solutions « bricolées ». Des exemples, il en a à la pelle. Ce qui lui coûte le plus, c'est de devoir renoncer à faire progresser tous ses élèves. « Tant mieux pour ceux qui suivent, tant pis pour les autres » résume-t-il. Au bout du compte, « ceux qui ont besoin de soutien, comme ceux qui pourraient être poussés en pâttissent ». La même inquiétude pointe sous les banderoles de la FCPE, où les parents n'acceptent pas que les particularités de chaque enfant soient négligées. Manque de moyens, manque de personnel...

Nadja, enseignante en SEGPA dans une zone sensible, s'inquiète tout particulièrement : « La baisse des moyens ne va pas faciliter la prise en charge de ces enfants qui cumulent les difficultés ».

A cet endroit, le cortège court et cri : le mot « jeune » barrant leur poitrine, ce sont les aides-éducateurs, les AE, dont

les contrats ne seront pas renouvelés. « Les promesses n'ont pas été tenues », se plaint Fabienne de Lyon, « au bout de cinq ans, nous n'avons toujours pas reçu de formation. Ceux qui auraient pu en suivre une en ont souvent été dissuadés ». Comme son contrat se termine, la jeune femme s'est résolue à passer le concours. « Je n'ai pas le choix » soupire-t-elle. Anne-Gaëlle, de son côté se sent plus tranquille, car il lui reste deux ans et demi avant que s'achève sa mission à Noisy-le-Sec. Mais après ? « Ce qui devait être un job d'étudiant est devenu un métier, mais un métier qui n'existe plus » constate-t-elle. Dans quelques mois, elle se retrouvera dans l'impasse.

Les AE disparaissent, pourtant on les réclame. Adeline, directrice de maternelle à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire) regrette le départ de l'AE qui permettait le travail en ateliers et s'occupait des ordinateurs. Qui le fera par la suite ? Dans l'école où travaille Guillaume, aucune solution de remplacement n'ayant vu le jour, les ordinateurs seront remis dans les cartons et le budget informatique supprimé. « Mais comment les élèves prépareront-ils le B2i ? » s'interroge-t-il. La manifestation commence à se disloquer. Les premiers à partir sont les Niçois qui ont affrété un train pour un millier de manifestants.

Tiphaine de Champchesnel



En tête du cortège, l'éducation affirmée comme prioritaire.



Quand le monde de l'enseignement monte sur ses grands chevaux.



Premiers élèves touchés par les mesures gouvernementales : les élèves en difficulté.



Une manifestation rassemble enseignants et parents.



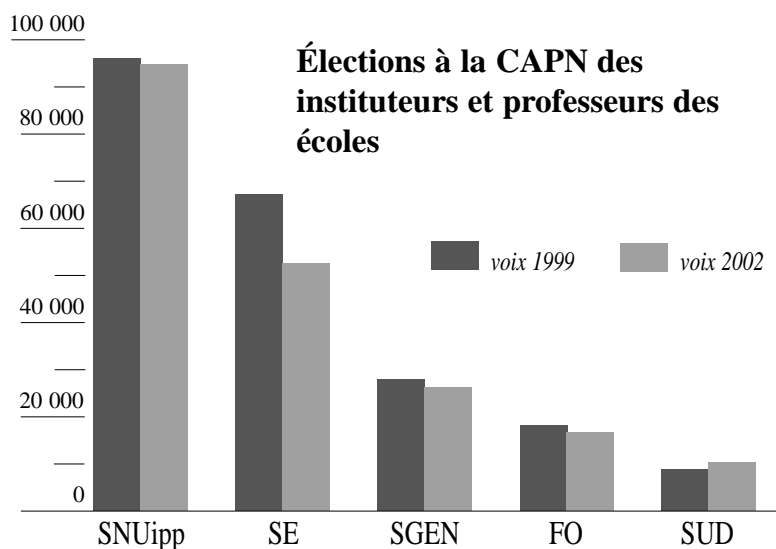
Élections professionnelles : le SNUipp continue sa progression

Avec 95 689 voix chez les instituteurs et profs d'école, (43,94 % et + 1,20 %), le SNUipp renforce sa place de premier syndicat des écoles. A la CAPN, cela se traduira par la présence de 5 élus du SNUipp, 3 du SE/UNSA, 1 du SGEN/CFDT et 1 de FO.

4 3,94% des voix et une augmentation de 1,2% par rapport au dernier scrutin de 1999 : les enseignants des écoles ont renforcé l'audience du SNUipp et par là même sa première place d'organisation syndicale dans les écoles. Celui-ci est désormais en tête dans 68 départements, dix de plus que précédemment. Le SNUipp est devenu majoritaire dans L'Ain, l'Aisne, l'Allier, le Cantal, les Landes, le Gers, la Loire Atlantique, le Puy de Dôme, les Pyrénées atlantiques, la Saône et

Loire, le Tarn et Garonne, la Guyane et Saint Pierre et Miquelon.

Le SE-UNSA (second syndicat) obtient 24,26% et enregistre une nouvelle baisse de 4 points. Viennent ensuite le SGEN CFDT à 10,11% (- 0,4%), FO à 7,91% (- 0,35%), SUD à 4,86% (+ 1,36%), le SNE à 3,95% (+1,02%), la CGT à 1,54% (- 0,01%), CGC à 1,31% (+ 0,69%), la CFTC à 1,10% (+0,13%), la FAEN à 1,02% (+0,34%). Avec 67,5% de participation, les enseignants des écoles *suite page 12*





Carte des résultats des élections aux Commissions paritaires départementales. Pour chaque département apparaissent les deux (ou trois) syndicats qui arrivent en tête.



suite de la page 10 confirment largement leur attachement à l'élection de leurs représentants syndicaux dans les commissions administratives paritaires. Ce taux de participation est l'un des plus forts en France même s'il est en légère baisse (-3,72%).

À quel type de syndicalisme les enseignants veulent-ils faire confiance ? Cette question reste posée à toutes les organisations pour l'avenir. Un avenir déjà en route et qui va être notamment marqué par le renouvellement important du corps des enseignants. Leur rapport au syndicalisme a déjà commencé de changer. Bertrand Geay, sociologue, confirme en effet que « le lien entre les difficultés concrètes des jeunes professeurs et les réflexions portées par les syndicats ne leur paraît pas évident ». Il y a, de ce point de vue, beaucoup de

travail à réaliser encore, même si le SNUipp veut voir dans l'expression de ces résultats le témoignage au moins pour partie de la confiance que lui donnent les enseignants dans sa capacité à les défendre au quotidien. Mais si le SNUipp se réjouit de ce résultat c'est parce qu'il traduit aussi la reconnaissance de son action en faveur de la transformation de l'école et du métier pour la réussite de tous les élèves. Une valeur que partagent les enseignants et, le SNUipp n'aura pas ménagé ses efforts pour multiplier les lieux de débat et de rencontres avec la profession sur cette question. Réunions d'informations syndicales et débats publics, université d'automne, colloques etc... les initiatives n'ont pas manqué pour confronter recherche et évolution de l'école et de la société à la réflexion syndicale.

Une volonté qui s'est encore exprimée le 8 décembre dernier avec les dizaines milliers de manifestants venus de toute la France pour que soit donnée la priorité à l'éducation et les moyens de cette ambition. Cela ne se fera pas sans la société, sans les parents ni les enseignants. Que l'école et les manifestants aient trouvé le soutien de l'opinion à 66% est plutôt de bon augure. Autant d'indicateurs qui encouragent le SNUipp à continuer pour transformer l'école.

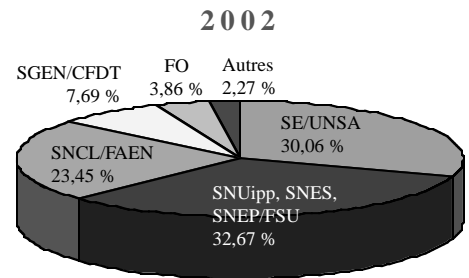
Gilles Sarrotte

La FSU : première force chez les enseignants

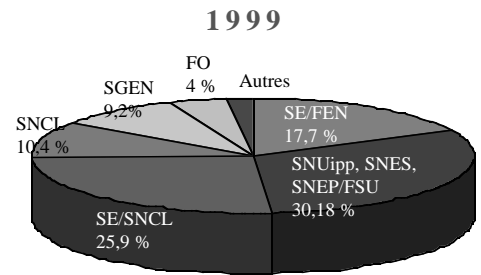
L'ensemble des résultats des élections professionnelles confirme la FSU comme première force et de loin chez les enseignants. Le SNUipp avec près de 44% des voix poursuit une progression constante depuis sa création renforçant ainsi sa première place dans le premier degré. Le SNES en dépit d'un recul de 3,8 points, confirme une majorité absolue dans son champ de responsabilité avec plus de 51%. Le SNEP avec 81,7% progresse encore de 0,7 point chez les professeurs d'EPS. Dans l'enseignement professionnel, le

SNUEP/FSU obtient au bout d'un an d'existence un peu plus de 8,5 % chez les professeurs de lycée professionnel et gagne un siège à la CAPN. Le SNETTA qui a quitté la FSU en 2001 obtient 33% dans ce secteur. La FSU avait obtenu près de 45% des suffrages en 1999. La FSU et ses syndicats, dépassant 217000 voix, apparaît sans conteste comme la principale force de son secteur : ce résultat la conforte dans sa volonté de jouer tout son rôle pour rassembler les personnels en recherchant l'unité.

CAPA des PEGC : Les listes SNU, SNES, SNEP en tête



Les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) sont encore près de 20000 à enseigner dans les collèges au côté des professeurs certifiés notamment. Ils ont voté eux aussi pour renouveler leurs représentants dans les Commissions administratives paritaires académiques (C.A.P.A.). Avec 77%, le taux de participation à ces élections a augmenté de 5% par rapport à 1999. Les listes unitaires SNUipp,SNES,SNEP ont de nouveau progressé totalisant pour l'ensemble des académies 32,67% (+2,53%). Pour la première fois elles arrivent en tête dans les collèges. Les syndicats de la FSU poursuivront ensemble leur action sur le " dossier PEGC " et pour le collège de la réussite de tous.



A. E. : la FSU progresse de 7,5 %

	2000	2002
FSU	43,4 %	50,5 %
UNSA	30 %	19,2 %
FO	11,4 %	15,7 %
CFDT	6,8 %	8,1 %
CGT	4,4 %	6,5 %

Avec plus de 50 % des suffrages exprimés, les listes présentées par le SNUipp et le SNES (FSU) sont de loin majoritaires dans les conseils académiques. Ces résultats encouragent le syndicat de la FSU à poursuivre leur action pour donner un avenir aux AE et obtenir de véritables emplois publics au sein des écoles.

Élections à l'IUFM : la FSU toujours majoritaire

Les étudiants et stagiaires IUFM ont manifesté un peu plus d'intérêt aux élections aux conseils d'administration bien que celles-ci arrivent tôt dans l'année. La progression est de 4% par rapport à l'an dernier avec 25,13% de participation. Les listes présentées par la FSU (SNUipp, SNES, SNEP et SNUEP) progressent de 2% pour atteindre 49,88%. Ces résultats n'incluent pas la Corse qui vote le 18 décembre.

Cette confiance renouvelée des jeunes professeurs des écoles est un encouragement à agir pour transformer et développer la formation dispensée dans les IUFM. Il est ainsi urgent d'en finir avec le recrutement massif des listes complémentaires qui place des milliers d'enseignants sur le terrain sans formation. Aussi pour qu'aucun professeur des écoles ne subisse cette situation, pour une meilleure prise en compte de chaque élève, pour une vraie transformation de l'école, l'augmentation du nombre de place au concours est indispensable.

Résultats aux CA des IUFM 2002 (sans la Corse)

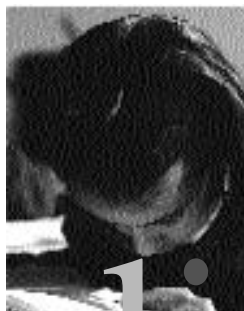
Académies	participation	FSU	UNSA	SGEN
Aix- Marseille	29.71%	72,79%	10,40%	8,93
Amiens	29.64%	53.28%	29,01%	10.08%
Besançon	28,65%	35,86%	34,06%	17,53%
Bordeaux	26.56%	56.89%	22,99%	7.53%
Caen	30,5%	36,61%	25,93%	21.69%
Clermont F	20.98%	58.93%	29,07%	
Créteil	18,49%	53,05%	11,89%	14,27%
Dijon	34,91%	37,33%	36,74%	7.70%
Grenoble	28,99%	67,35%	11,10%	21,55%
Guadeloupe	18,68%	22,35%	44,71%	-
Guyane	46,78%	56,49%	43,51%	-
La Réunion	20,77%	61,66%	38,34%	-
Lille	37,92%	46,87%	35,52%	7.28%
Limoges	24,59%	63,36%	17,12%	19,52%
Lyon	21,28%	37,71%	29,00%	15.77%
Martinique	-	38,94%	54,87%	-
Montpellier	25,86%	51,47%	29,24%	7,51%
Nancy Metz	29,57	33,87%	23,23%	12.88%
Nantes	24,52%	44,09%	35,04%	11,02%
Nice	35,13%	64,68%	18,40%	8.12%
Orléans T.	31,66%	54,55%	35,24%	10,21%
Paris	14,17%	39,82%	25,99%	16,87%
Poitiers	31,95%	46,28%	32,82%	20.90%
Reims	43,28%	60,80%	15,01%	14,75%
Rennes	17,96%	66,82%	9,97%	23,21%
Rouen	14,57%	63,55%	29,68%	6,77%
Strasbourg	32,34%	29,52%	13,44%	25,63%
Toulouse	33,80	34,19%	33,83%	6.94%
Versailles	14,60%	54,55%	27,23%	-
Total	25,13%	49,88%	25,56%	11,68%

Grève des A. E. le 17 décembre

Une réunion de plus pour rien ! Tous les syndicats ont quitté la table ronde du 27 novembre. Le ministère ne propose rien pour les aides éducateurs, rien pour les écoles sinon le retour à la situation d'avant 1997. Depuis Xavier Darcos, en réponse à un journaliste de la Nouvelle République du Loir-et-Cher, a indiqué que des postes d'assistants de l'éducation vont être créés, ils seront « aussi nombreux que les anciens maîtres d'externat et d'internat. En revanche les emplois jeunes, c'est plus compliqué ». Doux euphémisme qui n'augure rien de bon ! Dans plusieurs départements des MI-SE, des aides éducateurs sont en grève depuis deux à trois semaines. Le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA et l'UNSEN-CGT appellent les surveillants et les aides-éducateurs à la grève le mardi 17 décembre pour que notamment le gouvernement revienne sur ses décisions budgétaires et que les missions nouvelles mises en place par les aides éducateurs soient reconnues, professionnalisées et transformées en emplois statutaires.

Retraites : vers l'unité en janvier

Les retraites sont annoncées comme la question essentielle de l'actualité sociale après les fêtes de fin d'année. Les déclarations de membres du gouvernement se succèdent donnant ici où là des pistes sur ce que pourraient être ses propositions lors de l'ouverture des négociations fixée à janvier 2003. La suppression du congé de fin d'activité, voté par l'Assemblée nationale en novembre au détour d'un amendement inattendu, a renforcé l'inquiétude des personnels. Pour le SNUipp l'unité et la solidarité entre salariés du privé et du public est une priorité. La FSU s'est adressée aux centrales syndicales pour élaborer des positions communes et construire l'unité d'action. La CGT avait déjà annoncé qu'elle était favorable à une action unitaire en janvier. Une rencontre entre FSU et CGT a eu lieu début décembre.



L'école à livres ouverts

Les nouveaux programmes donnent à la littérature de jeunesse une place sans précédent. Les enseignants du primaire ont pour nouvelle mission de donner aux enfants une culture littéraire qui leur fait souvent défaut.

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Philippe Hermant
Gilles Sarrotte

Maitre de littérature, voilà une nouvelle facette donnée au déjà foisonnant métier d'enseignant du primaire. Les nouveaux programmes ont en effet introduit la lecture littéraire au cœur des enseignements des écoles primaires. En cycle 1 et cycle 2, la place de la lecture orale d'albums, de contes... est renforcée. En cycle 3, la littérature fait une entrée remarquable avec 5 heures imposées dans l'emploi du temps. L'école et la littérature de jeunesse ont pourtant une histoire commune ancienne mais inachevée, comme l'écrit Anne-Marie Chartier dans « La littérature dès l'alphabet » (voir bibliographie) qui conclut : « *Si l'école a toujours pour mission de construire une culture entre enfants et entre générations, il est cohérent d'inscrire la littérature de jeunesse au programme* ».

Pour cela, la littérature de jeunesse telle que la présentent les programmes n'est ni objet d'étude à la manière du secondaire, ni support pédagogique, mais vise à donner à chaque élève un répertoire commun de références. Les documents d'accompagnement des programmes proposent une liste de 180 ouvrages de référence dans lesquels les enseignants vont devoir puiser 2/3 des lectures qui seront effectuées en classe. La liste rassemble des ouvrages « classiques », véritable patrimoine de la littérature de jeunesse et des titres plus contemporains choisis pour leur qualité. Ainsi se croisent dans la liste « La petite fille aux allumettes » d'Andersen et « Les petits Bonshommes sur le carreau » d'Olivier Douzou ou encore « Pinocchio »

de Collodi Carlo et « Georges Leblanc » de Claude Ponti.

La littérature de jeunesse a connu une forte croissance depuis les années 80. Économiquement rentable, la production est importante, difficile de s'y retrouver. La joie par les livres, organisme dépendant du ministère de la culture, propose aux bibliothécaires, enseignants « la revue des livres pour enfants » qui fait le point sur toutes les nouveautés (lire page 18). Le choix des livres proposés aux enfants est primordial. Pour Jean Hébrard, Inspecteur général de l'éducation nationale, qui a participé à la rédaction des programmes, il faut proposer aux enfants des livres « *qui ne donnent pas de solutions, des textes qui restent ouverts* ».

Les textes doivent résister à la première lecture et donner au lecteur toute sa place. C'est une des spécificités du texte littéraire. Longtemps, l'école a privilégié une lecture efficace quitte à lire Zola comme un document historique ou à ne s'intéresser qu'aux lieux et personnages des histoires lues à travers un questionnaire. Les

Le plaisir de la lecture n'est pas seulement émotionnel, il est aussi cognitif

évaluations CE2 et 6ème montrent que les élèves ont des difficultés de compréhension, qu'ils n'arrivent pas à accéder à une lecture symbolique.

L'enseignement de la littérature a bien sûr une dimension « plaisir » à la façon dont l'a décliné Daniel Pennac dans « Comme un roman ». « *Le plaisir de la lecture n'est pas seulement émotionnel, il est aussi cognitif* », explique Christine Campoli, professeur à l'IUFM d'Amiens. Un enfant va éprouver un plaisir fusionnel à s'identifier

Les salons du livre, comme celui de Montreuil, sont autant d'occasion de découvrir les richesses de l'édition jeunesse.

à un personnage mais aussi à identifier un univers de référence, à lire l'implicite, à interpréter. Mais l'implicite ne va pas de soi, il ne suffit pas de plonger les enfants dans un bain culturel. Les pratiques mises en place autour du livre sont essentielles. A l'école du Soleil Levant d'Abbeville, les enseignantes de cycle 3 se sont lancées ensemble pour proposer aux enfants des activités de lecture littéraire (lire reportage page 17). Avec comme outil un classeur de littérature et un cahier de lecteur, les enfants découvrent morceau par morceau une œuvre et, au fil de la lecture, émettent des hypothèses, font référence à d'anciennes lectures. « *Le maître ne doit pas imposer une interprétation, mais développer des compétences à l'interprétation* » commente Christine Campoli. Le maître doit donc avoir fait en amont une lecture interprétative pour « *être en paix* » avec le texte, pour rester à l'écoute des élèves. De plus, les lectures ne sont pas abordées au hasard, elles se constituent en réseaux. Les CE2-CM1 ont lu différentes versions autour du conte des « Trois petits cochons ». Les CM2 explorent l'univers du fantastique.

Or, et c'est là que le bât blesse, les enseignants n'ont souvent pas eu de formation sur ce sujet. Beaucoup ne connaissent pas l'offre en matière de littérature de jeunesse. L'équipe de l'école du Soleil Levant

d'Abbeville a découvert la lecture littéraire grâce à une animation pédagogique de trois heures et cela ne suffit pas à lever les interrogations et les doutes. Christine Campoli insiste sur cette dimension : « *ces programmes sont très ambitieux et demandent aux enseignants un bouleversement de leurs pratiques. Sans dispositif d'accompagnement, la littérature de jeunesse risque de n'être qu'un supplément d'âme* ». Ce serait dommage tant les élèves d'Abbeville entrent dans ces activités avec un plaisir non dissimulé.

Du problème des crédits et autres financements

Le SNUipp a interrogé les enseignants sur la mise en place des nouveaux programmes. Aucun financement n'a accompagné la décision de proposer aux enfants dix livres au minimum par an. L'achat des œuvres est donc une des principales difficultés qu'ils évoquent. De plus, les crédits pédagogiques qui ont souvent permis la mise en place d'une BCD ou de financer des projets de lecture/écriture sont pour la plupart annulés au budget 2003. Selon les communes, les écoles obtiendront ou pas un financement accordé par leurs élus, ce qui pose de nouveaux la question de l'égalité entre écoles. Le SNUipp s'est adressé au ministère de l'éducation nationale, aux associations d'élus et prochainement au ministère de la fonction publique pour les alerter de ces difficultés et exiger les moyens nécessaires à la mise en œuvre des programmes.



« Madame, on a littérature ? »

Les enseignantes de cycle 3 de l'école du Soleil Levant d'Abbeville ont relevé le défi d'enseigner la littérature à l'école primaire. Malgré les tâtonnements, cette nouvelle matière s'impose.

Sur l'emploi du temps des enfants de Cycle 3 de l'école du Soleil Levant d'Abbeville, quatre fois par semaine on peut lire : « Littérature ». L'équipe a décidé de mettre en place dès cette année les nouveaux programmes. Les enseignantes se sont lancées à la suite d'une animation pédagogique sur le sujet menée par Christine Campoli *, professeur à l'IUFM d'Amiens. « Ça n'était obligatoire que pour les CE2, explique Martine Foubert directrice et enseignante de CM2, mais on s'est dit que ce serait plus facile de se lancer toutes ensemble ».

Dans sa classe, la lecture littéraire est ainsi devenue l'activité principale et les autres connaissances dans le domaine de la langue en découlent. Ce lundi, un nouveau texte est proposé aux élèves, une nouvelle extraite de « Le rêveur » de Ian Mac Ewan. Martine a tapé le texte et l'a scindé en une dizaine de parties que les élèves vont découvrir petit à petit. Après lecture - silencieuse, à voix haute par le maître ou par les élèves - chaque extrait est l'objet d'un débat pendant lequel les enfants avancent impressions, hypothèses. Les interventions fusent parfois contradictoires et quand une quatrième feuille arrive imprimée recto verso, pas un ne rechigne.

« Ce type d'activité a pour objectif de permettre aux enfants d'accéder à la lecture interprétative, explique Christine Campoli *, les élèves interprètent à partir de leur expérience de vie mais surtout à partir de leur expérience de lecteur et cela suppose de construire un socle culturel ». Et pour ça, la simple imprégnation ne suffit pas. « Il existe des savoirs spécifiques à la littérature, ajoute-t-elle, comme par exemple la notion de symbole. Le mur, les saisons, les personnages..., tous ces éléments sont des symboles, des figures culturelles qui demandent à être explicités. Lever les implicites d'un texte, ça ne va pas de soi ».

Construire ces compétences de lecteur passe par la mise en réseau des textes et ce lundi



Les élèves de la classe de Martine Foubert découvrent le premier extrait d'une nouvelle. Le débat est ouvert...

les CM2 font tout de suite référence à une autre nouvelle fantastique qu'ils ont lue il y a quelque temps : « Madame, c'est comme la crème évanescence, c'est peut-être un autre chapitre ! », « Peut-être que Peter rêve encore ». Martine a perçu un réel saut qualitatif depuis la rentrée. « Au départ, les échanges étaient un peu plats mais maintenant les enfants ont de vrais échanges, ils parlent beaucoup plus ».

Depuis septembre, chaque enfant de cycle 3 a un classeur où sont répertoriés les textes et un cahier de lecteur. Trouver un titre, dessiner un personnage, une scène, répondre à une question, noter des impressions ; ce cahier a pour but de constituer un support écrit qui permet aux enfants de garder une trace de leurs lectures.

Après trois mois de pratique, Martine comme Anne Lavallard qui enseigne en CE2-CM1 sont contentes d'avoir osé. Les deux enseignantes ont considérablement augmenté le nombre de textes lus et manifestement les enfants apprécient cette activité. Mais elles se posent aussi beaucoup de questions. Anne qui est sortie de l'IUFM depuis deux ans s'interroge : « certains

élèves ont des difficultés de compréhension, il est difficile de les résoudre comme il est très difficile d'évaluer les progrès ». Elle souligne aussi les difficultés pour faire l'emploi du temps, les activités autour de l'observation du langage demandent du temps.

Les attentes en formation continue sont fortes, Martine s'est d'ailleurs inscrite à un stage long sur ce thème. Christine Campoli insiste aussi sur le nécessaire accompagnement de ces nouveaux textes : « Non seulement il faut donner aux maîtres une culture littéraire mais aussi poursuivre la recherche pour affiner nos connaissances sur la construction des compétences de lecteur ». Un enjeu de taille pour éviter que la littérature à l'école primaire ne soit qu'un supplément d'âme.

* Christine Campoli a participé à une recherche INRP menée sous la direction de Catherine Tauveron. Un ouvrage est issu de cette dernière : *Lire la littérature à l'école*, sous la direction de Catherine Tauveron, Hatier 2002.

« Explorer un univers »

Jean Hébrard, inspecteur général de l'éducation nationale a fait partie du groupe d'experts à l'origine de la rédaction des nouveaux programmes.

La littérature de jeunesse était déjà inscrite dans les précédents programmes, quel tournant marquent ceux de 2002 ?

Précédemment, la littérature de jeunesse était souvent présente dans l'école par le biais de la BCD. Ce qui était central, et les programmes exprimaient la chose de cette manière, c'était la lecture. La vraie nouveauté de ces programmes est d'avoir en quelque sorte séparé lecture et littérature.

La lecture est un processus qui peut s'appliquer à un documentaire, à un roman, à une notice, etc., et chaque type de lecture suppose une activité très particulière, une culture spécifique. Les évaluations CE2 et 6^e montrent que la principale difficulté des enfants c'est la compréhension et celle-ci relève plus des connaissances accumulées dans la mémoire que de la technique de lecture proprement dite. L'idée centrale des nouveaux programmes c'est que pour lire un jour de la littérature, il faut en avoir lu. Dans les familles enseignantes, dans celles des classes moyennes en général, on anticipe la lecture par la lecture à haute voix des adultes. Dès que les enfants sont tout petits, ils ont des adultes autour d'eux qui leur lisent des livres à haute voix. Résultat quand ils savent lire la littérature va de soi, ils ont une culture littéraire.

Quelles pratiques sont susceptibles de permettre aux enfants d'entrer dans la « lecture littéraire » ?

Nous proposons plusieurs choses. La littérature étant un domaine auto-référencié - tout livre parle des autres livres - il faut que les enfants explorent cet univers. Du coup, il faut lire beaucoup et mettre ces textes en réseau pour qu'ils se répondent les uns les autres. Pour comprendre ce qu'on lit, il faut se souvenir de ce qu'on a lu. Il est important que les enfants sortent du primaire avec une bibliothèque dans la tête. Il faut donc aussi mettre ces textes en mémoire, que les enfants soient capables de raconter des histoires. La compréhension et l'interprétation sont deux choses distinctes. La compréhension passe par la reformulation,

moniale importante, parce que sans cette base on ne comprend rien à la littérature d'aujourd'hui.

La liste donne le patrimoine à partir duquel les écrivains contemporains travaillent. Elle donne aussi des livres contemporains forts. Les commissions réunies (auteurs, éditeurs, critiques littéraires, enseignants) les ont choisis parce qu'ils posent de vrais problèmes. Elles ont aussi pris en compte la qualité d'édition, le rapport texte/image, et pour la langue qu'on y découvre. Un livre fort ne laisse pas indifférent. Le groupe d'experts souhaite que les nouveautés de cette liste soient renouvelées tous les deux ans, le patrimoine restant fixe. Ces livres s'installeront au cœur de l'école si les enseignants se les approprient. Ils en ont envie. La formation doit les y aider.

Entretien avec Jean Hébrard

Pour lire un jour de la littérature, il faut en avoir lu.

L'interprétation passe par le débat. Ce débat n'est possible qu'à condition de proposer aux enfants des textes qui ne donnent pas de solutions, qui restent ouverts.

Nous faisons l'hypothèse que quand l'enfant arrivera en 6^{ème} avec ce bagage, il pourra faire de la littérature au sens du second degré c'est-à-dire comme une technique de lecture.

Pourquoi avoir fourni une liste d'ouvrages restrictive ?

La sociologie et l'histoire de la lecture montrent qu'un groupe social se reconnaît par ses lectures. La lecture n'est pas seulement un divertissement mais donne du sens au monde dans lequel nous vivons, donne du sens à notre expérience.

L'idée c'est que les enfants de France aient une culture partagée. C'est une culture à la fois française et internationale car la liste donne beaucoup de traductions avec une base patri-

Littérature et ateliers de lecture dans les programmes

Le document d'application des programmes consacré à la littérature au cycle 3 s'articule autour des deux dimensions de la lecture.

L'introduction de la lecture littéraire est proposée via une liste de 180 ouvrages. Chaque année les élèves de Cycle 3 devront lire deux classiques de l'enfance et huit œuvres contemporaines de littérature de jeunesse. Les ouvrages sont classés selon 6 catégories (albums, bandes dessinées, contes, poésie, romans et récits illustrés, théâtre). Les deux tiers des articles devront être choisis dans la liste de références communes.

La maîtrise de la lecture technique est à améliorer. Lexique, morphosyntaxe, cohésion du texte, tous ces aspects de la lecture sont à approfondir dans des ateliers de lecture. Menés régulièrement à la façon de jeux sur le langage, ces ateliers doivent permettre aux enfants de rencontrer des mots, des types d'énoncés qu'on ne rencontre pas ailleurs, et doivent en automatiser le traitement.



Y'a de la joie dans les livres

La littérature de jeunesse connaît un essor considérable. La Joie par les Livres en fait une lecture critique.

Près de 8500 titres parus en 2001. La croissance de l'édition du livre de jeunesse se poursuit (voir chiffres ci-contre). L'énormité de la production destinée à la jeunesse aujourd'hui pose un problème de lisibilité et de choix. C'est ce que nous dit en substance Nic Diament, directrice de « La joie par les livres » organisme qui dépend du Ministère de la culture. Une de ses activités principales est de présenter l'ensemble de la production de littérature de jeunesse et d'en proposer des lectures critiques à destination des libraires, enseignants, bibliothécaires... « *Ce travail est devenu monstrueux, poursuit-elle, puisque qu'il a exigé, par exemple, de notre part la lecture des 500 romans parus entre le 1er septembre et le 31 octobre* » cette année. Symptomatique, les éditeurs se sont plaints de ne pas parvenir à mettre en valeur quoique ce soit lors du dernier et tout récent salon de Montreuil.

Le chiffre d'affaires de l'édition de jeunesse ne cesse d'augmenter depuis quelques années. La progression s'est amorcée dans le milieu des années 70 avec la création de secteurs jeunesse chez certains grands éditeurs (Gallimard jeunesse fête aujourd'hui ses trente ans). Avant, il y avait deux groupes ; les gros éditeurs comme Hachette ou Nathan pour la production de masse et à côté quelques petits s'efforçant de faire une production basée sur la création de qualité. Exemple : « L'école des loisirs ». Depuis le début des années 80, l'édition de jeunesse se diversifie et devient prolifique en s'orientant dans la recherche d'une production de qualité. De très nombreux éditeurs sont nés et récemment encore (Thierry Magnier, Rue du Monde...).

Où commence la littérature de jeunesse ? La production est pléthorique pour la tranche d'âge des 0 à 3 ans. Avec la découverte des compétences des bébés à partir des années 80, les professionnels de la petite enfance ont été de plus en plus nombreux à se pré-

occuper du contact précoce de l'enfant avec le livre. 55% de la production s'adresse aux moins de 5 ans. Où finit la littérature de jeunesse ? De plus en plus tard. La limite peut être aujourd'hui reculée jusqu'à l'âge du lycée quand il s'agit notamment d'éditions de romans de fiction qui s'adressent à de très grands ados. La France est maintenant reconnue pour sa littérature de fiction avec la confirmation d'écrivains de très grande valeur. Certaines collections pour ados changent d'ailleurs leur présentation pour s'adresser à un public adulte. Le flou y est même entretenu. Seuil possède par exemple une collection sans nom.

Il existe deux phénomènes éditoriaux importants pour les romans. Les séries du type « Chair de poule » pour fidéliser la clientèle et le best-seller qui sera aussi le long seller, type « Harry Potter », avec une version Poche pour les enfants et une version qui peut-être achetée par les adultes. Autres principales tendances : le livre miroir qui renvoie aux problèmes rencontrés par l'enfant (les parents qui se séparent, le petit garçon qui fait pipi au lit...) apparu dans les années 80, le livre à intention pédagogique qui peut être un roman mais qui apprend des choses (roman historique). Enfin, la littérature enfantine a cessé d'être une littérature où l'on protège l'enfant. Les thématiques renvoient aux problèmes de notre société (misère, famine dans le monde,...).

« Lire ça doit certes aider à grandir, à se construire mais c'est avant tout la vie. Aider à comprendre, à s'évader, c'est bien si l'auteur le fait de façon non délibérée » conclut Nic Diament.

« La joie par les livres » c'est : Un organisme dépendant du Ministère de la Culture.

- La Bibliothèque à Clamart créée en 1964 qui fut modèle pour la création de sections enfantine et jeunesse dans les 2800 bibliothèques municipales de France. Elle est devenue un lieu d'observation des pratiques de lecture. Dotée d'un comité de lecture critique pour la littérature de jeunesse, sa publication, « la revue des livres pour les enfants » est la référence pour les libraires, les enseignants et les bibliothécaires...

- Le centre national du livre pour enfants à Paris, centre de documentation unique en France qui répertorie et met à disposition la totalité de la production de la jeunesse depuis les années 60 (160000 livres).

- Un secteur international et interculturel qui s'occupe de littérature enfantine et de jeunesse dans les pays africains et arabes francophones avec sa revue « Takam Tikou ».

- « Ibbly France » (international bord for books for young people) : la France est représentée par « la joie par les livres » dans cette institution.



L'année 2001 en chiffres :

Avec 61,2 M. d'exemplaires vendus, l'édition de jeunesse se porte bien (30% d'augmentation par rapport à 1995). Son chiffre d'affaire représente 9,1% de l'édition générale sans compter les bandes dessinées (7,1% en 1995). Le nombre de titres est en constante progression : 8350 pour 6029 en 1995. Plus d'un M. d'exemplaires de Harry Potter vendus.

Structure de la production : la petite enfance représente 26,4%, la fiction pour les 5-6 ans : 56,7%, les documentaires : 14,4% et les autres ouvrages : 2,6% (livres CD, imageries ou autres)

« Le livre a besoin d'un médiateur convaincu »

Le livre « Les petits bonshommes sur le carreau » d'Olivier Douzou, auteur illustrateur, figure sur la liste de références.

Comment appréhendez-vous le fait de retrouver votre nom dans la liste de référence des œuvres de littérature de jeunesse ?

Si je raisonne en tant qu'auteur, positivement, on fait toujours des livres pour être lu par le plus grand nombre. Maintenant que va apporter une liste ? Il y a dedans tous les effets pervers de la sélection. J'ai l'impression que la littérature jeunesse était

déjà dans les écoles et que les enseignants avaient quand même le choix de ce qu'ils voulaient mettre dedans. J'ai rencontré des instits qui ont fait un travail remarquable autour de la littérature de jeunesse, et d'autres qui ne faisaient absolument rien, qui ne trouvaient pas d'intérêt là-dedans. Je demande à voir, je ne suis pas sûr que l'on puisse inverser la tendance. J'ai du mal à me dire que la littérature de jeunesse puisse être imposée. Conseiller cent quatre-vingts livres alors que des milliers sortent chaque année...

Mais sans cette liste vous étiez déjà présents dans les écoles ?

J'ai vu dans les écoles des choses remarquables réalisées avec peu de moyens par des gens passionnés qui vont au-delà du travail de l'auteur. Mais aussi dans certains endroits, je n'ai pas reconnu mes livres. C'est variable, cela donne une idée précise de l'enthousiasme qu'il y a vis-à-vis de la littérature de jeunesse.

Je trouve que c'est bien de voir ce que les enseignants font des livres, c'est le prolongement du travail littéraire. Un livre est fait pour être prolongé, il développe des choses dans l'imaginaire des enfants. Après c'est



Entretien avec

Olivier Douzou

« Je joue avec le lecteur, cela peut être sur le sens, cela peut être sur les mots ».

leur manière de se l'approprier, c'est ce que j'attends le plus quand je vais dans une école. J'ai déjà été accueilli avec des chansons, des spectacles, j'ai vu des représentations de mes livres en volume. C'est bien de voir la compréhension qui est faite d'un livre, il prend un point de départ et va dans la direction qu'il veut. Franchement, il y a plein de choses à faire. Le livre a besoin quoi qu'il arrive d'un médiateur convaincu.

Comment travaillez-vous ? Quelle est votre approche de la littérature de jeunesse ?

J'ai toujours travaillé dans la littérature de jeunesse pour traiter les sujets quotidiens, pour entraîner les enfants dans des livres qui leur permettent de réagir. Faire rentrer des livres en classe déclenche des réactions. J'aime tout ce qui est famille, très ordinaire. L'ordinaire que l'on rend extraordinaire. J'ai toujours en premier lieu pensé mes livres comme une relation entre adulte et enfant, mais cela n'exclut pas qu'avec une certaine utilisation on puisse en faire une relation entre un adulte et des enfants dans une classe.

Je considère le livre comme un jouet, je joue avec le lecteur, cela peut être sur le sens, cela peut être sur les mots. Dans le livre, je ne vois pas au départ un intérêt pédagogique, c'est surtout du jeu. Le livre c'est un plaisir de le faire à un bout et un plaisir de le découvrir à l'autre.

« Les petits bonshommes sur le carreau », d'Olivier Douzou et Isabelle Simon. Éditions du Rouergue.



Éléments de bibliographie

Vers la lecture littéraire, cycle 3, Créteil : CRDP, collection : Argos démarches, 2001

Lire, écrire avec le roman policier, cycle 3, Créteil : CRDP, collection : Argos démarches, 1997

La littérature de jeunesse dans tous ses écrits (1529-1970), de Jean-Paul Gourévitch, Créteil : CRDP, collection : Argos références, 1998

Enseigner la littérature, Toulouse : CRDP/Delagrave, 2000

La littérature dès l'alphabet, dir. Henriette Zoughebi, Gallimard Jeunesse, 2002

Lire la littérature à l'école, dir. Catherine Tauveron, Hatier, 2002

TDC (Textes et documents pour la classe)

La Bande dessinée, n°708

La Science fiction, n°715,

Le roman policier pour la jeunesse - Assurance frissons, n° 743

Les écrivains de la Grande Guerre - Des hommes contre, n° 759

La nouvelle - Un genre à part, n° 776

L'enfant et la guerre dans la littérature de jeunesse - Exorciser les peurs, n° 764

Littérature de jeunesse et intégration - Histoires de racines, n° 784

Pastiche et parodie - De l'art du détournement, n° 788

L'ogre en littérature - Figure de l'Autre, peur du Moi, n° 791

Le récit de voyage - Par monts et par mots, n° 794

La peur dans la littérature de jeunesse - Le miroir aux fantômes, n° 803

Filles et garçons dans la littérature de jeunesse, n° 823

Hugo du cœur à l'œuvre n° 827

Les contes n° 832

Les dictionnaires n° 839

mathématiques

Enquête sur les filles et les sciences

Selon une enquête réalisée auprès des 15-25 ans par le magazine « La Recherche », les filles sont plus nombreuses que les garçons à placer les maths en tête de leurs disciplines préférées (36 % contre 32 % pour les garçons). Cependant, seulement 31 % des filles préfèrent les sciences exactes aux sciences humaines, contre 52 % des garçons, qui à 84 % se considèrent plutôt scientifiques, contre 50 % des filles.

Les filles estiment à 55 % que l'école enseigne mal les sciences (contre 41 % pour les garçons) et déplorent à 46 % la trop grande place de cette discipline. Les représentations sexuées ont la vie dure.

environnement

« La forêt m'a dit »

La Fédération Rhône Alpes de la protection de la nature (FRAPNA) et « France nature environnement » ont lancé depuis octobre une campagne nationale d'éducation à l'environnement « La Forêt m'a dit... ». Cette campagne est animée et relayée à l'échelle nationale via un site Internet accessible depuis www.frapna.org et www.fne.asso.fr. Le site permet d'en savoir plus sur la campagne, de trouver des outils pédagogiques complémentaires. On peut aussi y saisir ses résultats et ses enquêtes faites en forêt à partir du kit de terrain à commander. Les participants pourront utiliser cette méthode pratique et rapide pour nous envoyer leurs observations. Les classes qui participent peuvent aussi échanger avec les autres participants, trouver des correspondants, se communiquer des informations. Ce site propose également une liste de liens vers d'autres sites consacrés au thème de l'arbre et de la forêt.



architecture

Cabanons ! exposition atelier

Lancé en novembre 2001, le projet « Cabanes. Construis ton aventure ! » avait pour objectif de sensibiliser les enfants à l'architecture. Hutte, abri, cabanon, baraque, appentis, remise, bicoque... les cabanes se sont modelées selon leur constructeur. 200 projets ont été sélectionnés en janvier 2002, les cabanes ont été réalisées avant juin. L'exposition-atelier « Cabanons ! » hébergée sur le site www.sitewan.org rassemble, du 14 novembre 2002 au 9 février 2003, la documentation sur les cabanes construites, la visite de certaines d'entre elles, il est aussi possible de devenir membre de la communauté des cabanes. Le site internet est accessible à partir du site de l'Institut français d'architecture (<http://www.archi.fr/IFA/>) ou de la mission de l'éducation artistique et de l'action culturelle du ministère de l'éducation nationale (<http://www.artsculture.education.fr/>).

« Les citoyens sont les protecteurs naturels de l'école. L'idée d'une école forteresse coupée de sa communauté de voisinage est dangereuse. clore des espaces publics, des écoles, risque de faire de ces lieux une cible plus importante. »

Eric Debarbieux

Président de l'Observatoire européen de la violence à l'école

éducation contre le racisme

Appel à contribution

Dans le cadre de la semaine nationale d'éducation contre le racisme qui se tiendra en mars, le SNUipp recherche des expériences, des témoignages de projets déjà réalisés en classe ou prévus pour cette année.

Vos contributions sont à envoyer à SNUipp - 128, bd A. Blanqui - 75013 PARIS ou par internet à snuipp@snuipp.fr

éducation à l'image

Pour la formation des enseignants

Une convention de collaboration vient d'être signée par France 5 et le Centre de liaison entre l'éducation et les moyens d'information (CLEMI). France 5 offre plus de 60% des programmes destinés aux jeunes et le CLEMI travaille au développement de la connaissance des médias. Cette convention doit leur permettre de mettre en place des actions menées en commun notamment dans la formation des enseignants à l'utilisation des médias et leur utilisation en classe. Pendant la semaine de la presse en mars, il est prévu que le CLEMI édite un livret d'exercices pédagogiques à l'intention des classes.

expérimentation cp

À l'école Wallon à Avion « on avance plus vite »...

« Une école de fous », voilà comment la définit la plupart des enseignants qui y sont passés. Il est vrai que depuis longtemps l'école Wallon d'Avion dans le Pas-de-Calais, qui participe à l'expérimentation CP, a mis en place des passerelles entre les classes « pour vraiment travailler en cycle » comme le note Marc Renault, le directeur de l'école.

Alors avec une dynamique d'équipe qui a fait ses preuves, l'école a été sollicitée à la veille des vacances d'été pour participer à l'expérimentation. Les questions se sont vite posées « à l'ensemble des enseignants et non aux seuls concernés par l'expérimentation ».



L'équipe ayant été rassurée par l'obtention d'un moyen supplémentaire — un poste a été créé dans l'école pour l'année —, réunions et travaux de groupe se sont succédés pour permettre en cette rentrée d'accueillir dans l'école trois classes de CP à 10 élèves. Ayant fait le choix de fonctionner en demi-jour-

nées et non en temps complet, ils ont travaillé sur des emplois du temps concernant l'ensemble de l'école.

Pour Chantal, Isabelle et Nathalie les enseignantes de CP, les premières impressions sont positives « on avance plus vite... on s'occupe plus des enfants... ils sont plus sollicités... on peut leur demander plus ». Néanmoins toutes trois reconnaissent que pour elles si le faible effectif permet beaucoup de choses, le fait de se retrouver en grand groupe la moitié du temps permet d'avoir « une vraie vie de classe ».

Impressions positives que malheureusement les résultats des évaluations proposées par le ministère ne peuvent pas encore confirmer, « pressées de les renvoyer à Paris avant les vacances de la Toussaint, nous n'en avons à ce jour aucunes nouvelles » regrettent-elles.

Hubert Serratrice, animateur Tice

Portrait

Hubert Serratrice instituteur à mi-temps à Étoile, assiste ses collègues et leurs élèves dans 70 écoles de sa circonscription. Il est régulièrement consulté par les communes.

Au mois d'avril, les deux CM2 de l'école élémentaire du village d'Étoile (Drôme), partiront en classe de mer au Pradet (Var). Hubert Serratrice, instituteur depuis 1984, les accompagnera. Il enseigne à mi-temps dans l'une des deux classes. À leur retour, les élèves réaliseront un CD-rom à l'aide des photographies, de la documentation et des informations prises sur place. Ils mettront aussi tout un tas d'infos en ligne sur le site Internet de l'école.

Travail difficile ? « Notre école est une des mieux équipées de l'académie en informatique, confie Hubert. Les élèves de CM2, familiarisés depuis la maternelle, maîtrisent l'outil plutôt bien ». Et puis, les enfants bénéficient aussi d'une ressource pédagogique exceptionnelle, Hubert Serratrice, comme son collègue assurant le second mi-temps, sont tout deux animateurs TICE.

Sur la circonscription où il a été nommé, Hubert suit 70 écoles. Son travail à multiples facettes consiste à apporter une aide pédagogique aux autres enseignants, à travailler avec des groupes d'enfants sur des créations de CD-rom ou de sites, à participer à la mise en place du B2I dans les écoles, à présenter des logiciels et, le plus souvent, à configurer les ordinateurs voire à les réparer. « En début d'année, l'académie donne mes coordonnées aux collègues. Ils m'appellent dès qu'ils ont un besoin », explique Hubert, tout en soulignant la difficulté à intervenir dans autant d'écoles. Comme la plupart des animateurs TICE, l'instit' est un self-made-man. Pas de formation, ni pédagogique ni informatique, tout juste deux journées de stage par an : « c'est sur le tas que j'ai appris l'informatique. Avec les autres animateurs, nous échangeons beaucoup et puis, il y a énormément de ressources disponibles sur Internet ». Hubert est aussi régulièrement consulté par les communes environnantes pour l'informatisation de leurs écoles. Toutes n'ont pas les mêmes exigences ou la même volonté, « mais les élus sont sensibilisés ». Autant de consultations lui donnant une raison supplémentaire de prendre son bâton de pèlerin pas virtuel.

Pierre Magnetto

« Hello everybody », six fois par semaine, Alain Sapanel, jeune professeur des écoles sortant débute ses séances par ces deux mots. Il est titulaire d'une habilitation « provisoire » en anglais car explique-t-il « recruté comme liste complémentaire, ma formation PE2 a été tronquée l'an dernier. Aucune « listes co » n'a pu participer aux modules permettant l'habilitation, nous n'avons suivi que les cours d'anglais nous permettant de nous débrouiller en CE1 et CE2. Pour avoir l'habilitation, je serai inspecté cette année ».

Néanmoins, nommé, à la rentrée, sur trois postes dans les villes de Villeneuve d'Ascq, de Mons et de Marcq, il enseigne cette année l'anglais, à raison d'une heure et demie par semaine, dans trois classes de CM1 et de CM2. Mais en fait, il intervient dans quatre car, comme il le remarque « j'ai un CE2 dans l'une des écoles, la priorité étant donnée aux CM1 et CM2, je ne fais pas anglais avec ma classe et j'en fais dans une autre ».

Alain Sapanel, professeur des écoles : « Six heures d'anglais, c'est beaucoup trop, surtout dans trois classes de trois écoles différentes. Je préférerais enseigner l'anglais dans ma classe et juste décroïssonner avec une autre classe de l'école ».

Le grand nombre de classes dans lesquelles il pratique l'anglais lui permet d'alléger un peu son travail de préparation,

« j'utilise la même, reconnaît Alain, mais le niveau différent des élèves d'une école à l'autre ne permet pas d'aller à la même vitesse. Dans une des écoles, ils pratiquent l'anglais depuis la CE1. Par rapport à ceux qui n'en font que depuis cette année la différence est importante ». De même il lui a fallu en ce début construire un maximum d'outils pour ses classes : « flash cards, calendriers, jeux de bingo, calendriers... Et tout cela à chaque fois en trois exemplaires ».

Dans la classe on ne parle qu'en anglais pendant les trois quarts d'heure de la séance, les « don't speak french, you don't know, you don't speak » coupent celui qui tente d'utiliser le français « c'est très dur pour eux de ne pas s'exprimer en français mais petit à petit ils le font moins ».

Les encouragements « very nice... it's OK... » et les réprimandes « Marie can you keep quiet, I'm waiting for you » rythment le temps où s'enchaînent les différentes activités proposées par Alain. On parle de soi

et des autres, « how are you?... fine... not very well », du temps « it's sunny », du moment présent « Friday the 6th of december and it's christmas pudding », on joue « it's a snowman... bingo... », on chante « we wish you merry christmas »... Beaucoup d'oral, car comme le remarque Alain « le passage à l'écrit est difficile, par exemple le december anglais redevient dans la plupart des cahiers le décembre français ».

Pour leur permettre d'écrire plus, Alain a engagé une correspondance scolaire avec une école anglaise. Plus particulièrement avec celle où enseigne sa tante « par alliance ». Cela permet aux élèves d'avoir un correspondant à qui ils envoient les mots de vocabulaire qu'ils connaissent, les textes des

Patricia Laurent, directrice de l'école Anatole-France, à Villeneuve d'Ascq : « L'école bénéficie d'un poste fléché en langues. L'arrivée d'Alain permet de décharger la collègue, elle n'intervient plus que dans deux classes au lieu de trois ».

chants qu'ils apprennent, les choses qu'ils apprécient. Alain a malheureusement dû effectuer un choix et privilégier l'une des trois classes dont il a la charge, « le travail de correspondance prenant beaucoup de temps, il semble difficile de le reproduire dans trois classes ».

Surtout que les classes dans lesquelles il intervient ne sont pas dédoublées, « c'est au minimum vingt élèves » qu'il a à gérer à chaque fois.

Philippe Hermant



Teach english... so difficult, isn't it!

Enseigner l'anglais dans trois classes, Alain Sapanel, s'est vu confier au sortir de l'IUFM cette tâche délicate qu'il effectue dans... trois écoles différentes de la région lilloise.

« Don't speak french, you don't know, you don't speak »... dans la classe d'Alain, on ne s'exprime qu'en anglais.

ÉTUDES

Line Audin,

professeur agrégé d'anglais, associée à mi-temps à l'INRP

« une formation à la hauteur des attentes sociales et institutionnelles »

Pourquoi enseigner une langue étrangère dès l'école élémentaire ?

Parce que contrairement au collège, la souplesse du cadre permet de mettre en œuvre à certains moments des démarches pédagogiques qui associent étroitement pratiques communicatives et réflexion sur la langue. Vers 9-10 ans l'enfant connaît suffisamment sa propre langue pour entrer sans risque dans un autre système linguistique : comprendre le fonctionnement de la langue étrangère dans sa spécificité par rapport au français ne peut qu'être bénéfique à la maîtrise des deux systèmes linguistiques.

Est-ce important de commencer cet apprentissage à l'école maternelle ?

Sous certaines conditions, la langue étrangère pourrait avoir sa place à l'école maternelle (présence régulière d'un locuteur natif lors de certains ateliers par exemple). Il convient cependant de rester modeste sur les objectifs visés à ce stade : développer la prise de conscience qu'il existe d'autres langues, favoriser les premiers contacts avec une langue

étrangère, éveiller la curiosité, l'envie d'écouter, de comprendre, ...

Que vous inspire le fait que cet enseignement soit aussi bien confié aux instituteurs ou professeurs des écoles habilités, qu'aux professeurs de collège, locuteurs natifs ou vacataires ?

La multiplicité des statuts des intervenants manifeste le souci premier de l'institution : généraliser à tout prix et le plus vite possible. Le souci d'harmonisation commence à émerger à travers la publication des programmes et documents d'accompagnement. Mais à mon sens, seul le maître de la classe, grâce à sa connaissance des enfants de cet âge et à ses compétences pédagogiques spécifiques, pourra être le garant de la réussite de cet apprentissage. Lui seul est à même d'en assurer la cohérence en lui donnant du sens dans la classe (liens avec les autres apprentissages) et hors la classe (mise en œuvre d'un projet éducatif). Encore faut-il lui en fournir les moyens en lui offrant une formation linguistique et didactique à la hauteur des attentes sociales et institutionnelles.

Les enseignants du primaire en chiffres



La direction de l'enseignement scolaire a publié des chiffres sur la population des enseignants du premier degré et ses mouvements en 2001-2002. Les femmes sont toujours largement majoritaires dans la profession. Elles représentent 78,1% des 316 152 enseignants du premier degré en métropole. Elles sont en moyenne plus jeunes que les hommes. L'âge moyen des femmes est égal à 40,8 ans contre 42,9 ans pour les hommes. L'âge moyen global est égal à 41,3 ans.

Globalement, la population des enseignants a vieilli. La part des " 50 ans et plus " augmente de 5 points et atteint 23,80% alors que celle des " moins de 30 ans " avec 13,50% n'augmente que de 1,2 . Fait notable, les enseignants sont nettement plus jeunes dans le Nord de la France. Pour exemple, les moins de 30 ans représentent plus de 15% des enseignants du département du Pas-de-Calais, de l'Oise, des hauts de Seine, de l'Eure et Loir... En ce qui concerne le mouvement interdépartemental. Le nombre de candidats à la permutation est de 13 892 soit 4,5% du nombre des emplois. La demande sont en augmentation. L'attractivité des départements du Sud de la Loire est confirmée ainsi que la difficulté de certains autres. Il reste très difficile de quitter la région parisienne ainsi que le centre de la France. Cependant, 41,8% des candidats ont obtenu satisfaction en 2002, soit un point de plus qu'en 2001. Avec les mouvements manuels qui interviennent au mois de juin près de la moitié des candidats devraient être mutés.

L'absence et les remplacements des enseignants sont aussi observés. Le taux d'absence s'accroît au niveau national. Il est passé de 5,62% en 1991-92 à 6,34% en 2000-2001. Le taux de remplacement augmente lui très légèrement, il passe de 88,82% en 1991-92 à 89,26% en 2000-2001.

Lydie Buguet

Le concours lancé par l'ADEPBA* sur le thème "rôle du Portugal dans la découverte du monde" doit permettre aux élèves de mieux comprendre la place tenue par le Portugal dans le déroulement et les enjeux des découvertes européennes, tout en leur faisant découvrir l'originalité de la culture de ce pays. Un voyage de trois jours à Lisbonne récompensera les classes lauréates.

La CAPN affecte le 12 décembre les professeurs des écoles et les instituteurs spécialisés option A, E et F retenus pour la Nouvelle-Calédonie au titre de la rentrée 2003.

Les candidatures pour enseigner le français en Allemagne sont à déposer à l'Inspection Académique avant le 31 janvier 2003. Ce programme d'échanges d'enseignants s'inscrit dans la politique menée en faveur du développement et de la diversification des langues vivantes à l'école. (enseignements www.ofaj.org)

* Association pour le développement des études portugaises, brésiliennes, d'Afrique et d'Asie lusophone

Questions / Réponses

Nouvellement titularisé PE, je voulais savoir, si en cas de maladie, il existe des jours de carence.

Il n'y a pas de jours de carence. Vous avez le droit à 90 jours de congé à plein traitement. La méthode de calcul est la suivante. Si le 15 décembre 2002, le médecin vous accorde un congé maladie, la durée de votre congé à plein traitement sera :

- Trois mois, si, entre le 15 décembre 2001 et le 15 décembre 2002 vous n'avez pas eu de congé.

- Si, par contre, vous avez déjà eu durant cette période 20 jours de congés, il vous restera 70 jours de congés à plein traitement.

Existe-t-il des textes fixant des seuils de températures en dessous desquels il serait déconseillé de faire classe ?

Aucun texte officiel ne fixe actuellement de seuil de température à l'intérieur des locaux scolaires, en dessous duquel il serait déconseillé d'assurer les cours. Il appartient au directeur, en liaison avec les autorités académiques, de prendre ou non la décision d'interrompre l'enseignement par période de grand froid, lorsqu'un fonctionnement défectueux des installations ou de leur inadéquation à des températures rigoureuses inhabituelles pour la région ne permettent pas d'assurer aux usagers le confort nécessaire.

Lu dans le BO

Recrutement de professeurs des écoles - n°43 du 21 novembre 2002

Obtention des unités de spécialisation 1 et 2 de l'examen du CAPSAIS - session 2003 - n°43 du 21 novembre 2002

Organisation de l'examen du CAPSAIS rénové - session 2003 - n°43 du 21 novembre 2002

Autorisations d'absence pour les principales fêtes religieuses des différentes confessions - année 2003 - n°43 du 21 novembre 2002

Emploi de psychologue scolaire - n°44 du 28 novembre 2002

L'année de l'Algérie 2003 - n°45 du 5 décembre 2002

Stage de préparation au diplôme d'État de psychologie scolaire (DEPS) - n°45 du 5 décembre 2002.

Avancements - Promotions

Instituteurs

Échelon	Gd choix(30%)	Choix(57%=50%)	Ancienneté 20%	Indice
11°	=	=	=	514
10°	3a	4a	4a 6m	468
9°	2a 6m	4a	4a 6m	440
8°	2a 6m	3a 6m	4a 6m	419
7°	2a 6m	3a 6m	4a 6m	398
6°	1a 3m	1a 6m	2a 6m	389
5°	1a 3m	1a 6m		382
4°	1a 3m	1a 6m		372
3°	Avancement automatique : 1a			365
2°	Avancement automatique : 9m			356
1°	Avancement automatique : 9m			340

Professeurs des écoles

Echelon	Gd choix(30%)	Choix(57%=50%)	Ancienneté 20%	Indice
11°	=	=	=	657
10°	3a	4a 6m	5a 6m	611
9°	3a	4a	5a	566
8°	2a 6m	4a	4a 6m	530
7°	2a 6m	3a	3a 6m	494
6°	2a 6m	3a	3a 6m	466
5°	2a 6m	3a	3a 6m	438
4°	2a	2a 6m		415
3°	Avancement automatique : 1a			394
2°	Avancement automatique : 9m			375
1°	Avancement automatique : 3m			348

Professeurs des écoles hors classe

Échelon	temps de passage	Indice
7°		782
6°	3 ans	740
5°	3 ans	694
4°	2a 6m	641
3°	2a 6m	600
2°	2a 6m	559
1°	2a 6m	494

Les promotions sont étudiées en CAPD. Le barème est départemental. Pour le calendrier et les modalités contactez votre section départementale.

Elles sont étudiées par année civile pour les instituteurs et par année scolaire pour les professeurs des écoles, hors classe y compris.

Les personnels détachés en France ont leur avancement prononcé par la CAPN. Une fiche syndicale est disponible dans les sections départementales.

Livres d'or

Tu es mon amour depuis tant d'années (P), N.Huston, R. Koraïchi - Thierry Magnier 2001 (27euros) Pour tous

C'est un livre d'amour, et c'est un livre d'art. Sur chaque page de gauche, le cercle des calligraphies de Rachid Koraïchi s'offre en blanc sur un carré bleu nuit. Sur la page de droite tantôt bleue, tantôt blanche, s'inscrivent de brefs poèmes d'amour : l'amour de l'autre, de la vie, de la liberté, du monde. Des mots se font écho, des phrases se répondent, se nuancent : « L'homme est lumière et la femme, ombre, non ». « La vie est ombre et la mort lumière, non ». et plus loin, « La femme est lumière et l'homme, ombre, non », « Hommes et femme, vie et mort, clair et obscur...offrandes réciproques... ». Fatale et somptueuse complémentarité ; jeux de miroirs des écritures et des calligraphies.

L'aventure des sciences, des origines à nos jours (D) - S. Greenfield, S. Singh, P. Tallack - Hachette 2002 (49 euros) Ados, Adultes

Voici un grand livre qui sous sa couverture d'argent présente, classés par ordre chronologique de -35 000 à +2000, 250 épisodes de l'histoire des sciences, 250 des découvertes scientifiques les plus décisives

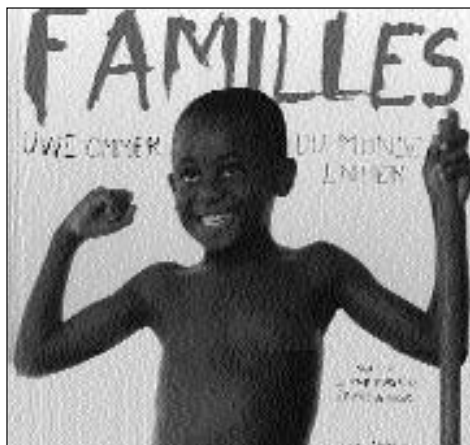


qui ont transformé non seulement notre vie quotidienne, mais nos représentations et nos modes de pensée. Tous les domaines sont abordés, mathématiques, physique, biologie, astronomie, psychologie... dans un étonnant feu d'artifice. Le caractère provisoire de la connaissance, son cheminement hasardeux, tout ce que le présent doit aux chercheurs du passé, est mis en évidence. Et pourtant ce livre est d'un accès facile, voire jubilatoire. A chaque découverte est consacrée une double page : à gauche, un texte de présentation simple et clair avec la date, l'étape scientifique, les noms du ou des savants concernés, et en bas des renvois à

d'autres chapitres ou à d'autres lectures; à droite une illustration pleine page : représentations historiques, œuvres artistiques, documents photographiques, imagerie scientifique...ce qui en fait un passionnant livre d'initiation autant qu'un livre d'art, propice à une lecture buissonnière.

Familles du monde entier (D), Textes : S. Furlaud, P. Verboud, photos : U.Ommer - Seuil 2002 (20 euros) Cycle 3 et plus

Uwe Ommer consacre son talent à photographier les familles du monde entier. Un planisphère multicolore ouvre l'album. 50 enfants de tous les continents présentent sur la page de droite, leur pays, leur cercle familial, leurs coutumes, leur quotidien. Grandes villes, camps de réfugiés, nomades... En regard à gauche, la famille pose dans son environnement, au sein de sa maison, ou devant un écran blanc tendu par le photographe. Pas d'exotisme ou de voyeurisme. Le texte évoque discrètement des conditions de vie parfois très difficiles, des valeurs différentes des nôtres : le rapport à la nature, la polygamie, le statut de la femme, Ainsi Fazil le



petit Afghan explique que « Maman travaille beaucoup (...) On ne la voit pas sur la photo parce que papa fervent musulman n'autorise pas sa femme à parler à une personne étrangère ». Jamais de jugement, juste de l'empathie pour ces familles qui posent, hilares, intimidées ou souriantes, si différents de nous parfois et en même temps si proches.

Alors je chante (A), I. Gautrau, F. Simon et Cie - Passage piétons 2002 (24 euros) De 0 à 107 ans

« Parfois on a l'air, d'autres fois les paroles, il faut alors se rencontrer pour échanger, se rappeler, chanter » : telle est l'invitation de cette jolie bible rouge qui nous remet en mémoire – en grandes lettres blanches et jaunes sur fond coquelicot – le texte complet de quelques 150 comptines, nursery, chansons et formulettes : Am stram gram, Carabi toto carabo, La fête à la grenouille, Les p'tits bateaux et d'autres qu'on avait oubliées. Le rêve serait qu'un CD nous remette certains airs en mémoire, mais à plusieurs complices, on y arrive ! Chaque chanson

est associée à une photographie, parfois attendue, parfois surprenante, qui toujours sollicite l'imaginaire, « éclats de vie, fragments du réel (qui) font écho à ces textes pour s'émer-

veiller du monde ». Un trésor et un vrai bonheur dont on n'épuisera pas de sitôt les 315 pages ! Bonnes Fêtes !

Marie-Claire Plume

L'éducation pour tous, un rêve

Le rapport de L'Unesco sur l'éducation pour tous tire la sonnette d'alarme.

« Près du tiers de la population mondiale vit dans des pays où atteindre les objectifs de l'éducation pour tous reste un rêve ». C'est ainsi que Christopher Colclough, directeur du rapport de suivi sur l'éducation publié par l'UNESCO a exprimé ses craintes ⁽¹⁾.

En effet, si 83 pays sont en voie d'atteindre l'Education pour tous (EPT) à l'horizon 2015, échéance fixée lors du Forum Mondial sur l'Éducation de Dakar en 2000, 70 autres pays n'y parviendront pas.

L'éducation pour tous ? Les participants au Forum de Dakar se sont fixés six objectifs considérés comme essentiels, accessibles et financièrement supportables dans le cadre d'un engagement international. Pour 2015, les états devront garantir la scolarisation de

tous les enfants d'âge primaire qui devront suivre jusqu'à son terme un enseignement gratuit et de qualité. Les disparités entre filles et garçons dans l'enseignement primaire et secondaire devront disparaître, les niveaux d'analphabétisme devront être réduits de moitié, la protection et l'éducation de la petite enfance devront avoir augmenté comme les possibilités d'apprendre pour les jeunes et les adultes. Enfin la qualité de l'éducation devra être améliorée sous tous ses aspects.

Près de trois ans plus tard, le rapport pointe les retards. 28 pays (26% de la population mondiale pour les 2/3 en Afrique subsaharienne) risquent de ne pas atteindre les trois objectifs mesurables : l'éducation primaire universelle (EPU), l'égalité des sexes et la réduction de moitié de l'illettrisme. Un de ces objectifs au moins ne sera pas atteint par 43 autres pays (35,6% de la population mondiale). Au rythme de progression actuel, l'EPU ne sera pas atteinte par 57 pays.



L'aide à l'éducation en baisse

En diminution de 16%, l'aide à l'éducation représente 70% de l'aide globale aux pays en développement. Cinq pays, (Allemagne, France, Japon, Royaume Unis, Etats Unis) représentent entre 75% et 80% de tous les engagements d'aides bilatérales pour l'éducation entre 1999 et 2000. A l'exception du Japon qui a maintenu ses engagements, ceux des quatre autres grands pays ont très nettement diminué. (Etats Unis : -58%, France : -22%...)

Enfin à moins d'un effort bien plus important, le taux d'analphabétisme ne pourra être réduit de moitié dans 78 pays d'ici 2015. Parmi ces derniers figurent les quatre pays les plus peuplés du monde, le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Pakistan soit

61% des adultes illettrés de la planète.

Enjeu du développement, la question des financements. Le rapport montre que le coût de l'Education pour tous a été sous-estimé. Les dépenses pour lutter contre le sida et les conflits armés grèvent les budgets qui devraient être consacrés à l'éducation. Ainsi le sida augmentera de 975 millions de dollars le budget annuel nécessaire pour atteindre

l'EPU.

Pour couvrir les dépenses, une hausse significative des ressources budgétaires allouées à l'éducation sera indispensable. Le rapport insiste sur la nécessité d'accroître l'aide extérieure pour combler le manque. Les besoins en aide ont été sous-estimés au départ d'environ 50%. 5,6 milliards de dollars supplémentaires seront nécessaires chaque année pour réaliser l'éducation primaire universelle et l'égalité filles/garçons précise le rapport. Or la situation s'est aggravée parce que l'aide bilatérale à l'éducation a chuté de 16% entre 1990 et 2001 (voir ci contre).

Au bout du compte le rapport conteste la logique des programmes d'aide. La priorité des financements est donnée aux pays qui ont adopté de bonnes stratégies de réduction de pauvreté et des plans crédibles d'éducation. Et parce que la communauté internationale « s'occupe le moins des pays aux environnements politiques les plus difficiles », le rapport souligne que cette situation « doit être inversée ». Directement concernés, les états africains réunis en conférence début décembre, ont lancé un double appel à la communauté internationale et aux gouvernements africains e pour faire de l'éducation un des piliers du développement en Afrique (voir encadré).

Gilles Sarrotte

(1) " Rapport de suivi sur l'éducation pour tous 2002 : le monde est-il sur la bonne voie ? " - UNESCO novembre 2002.

Afrique : l'éducation dans la tourmente

Les pays africains sont parmi les plus touchés dans le Monde par le sida et les conflits. Quelques 40 millions d'enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école, la moitié ne terminant pas le cycle primaire en Afrique. Contrairement aux tendances actuelles dans le Monde, le ratio maître/élève est en hausse, certaines classes atteignant plus de 100 élèves. L'analphabétisme des adultes est estimé à 40%. La Conférence des ministres de l'éducation des états africains a adopté des mesures concrètes : allouer au moins 20% à l'éducation dans la part du budget de l'état, consacrer 50% du budget de l'éducation à l'enseignement primaire, augmenter les dépenses pour permettre aux élèves de disposer d'un matériel didactique adéquat, améliorer la formation et les salaires des enseignants, viser un ratio de 40 élèves par maître...

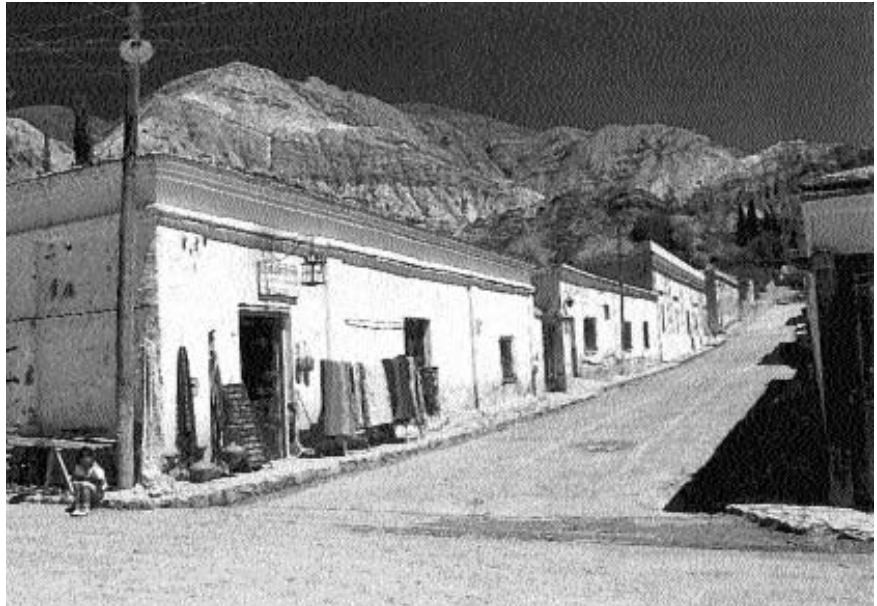
Famine dans les greniers du monde

L'Argentine produit suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir 300 millions de personnes et pourtant, des enfants y meurent de faim. Le poids de la dette, la crise financière et politique ont des effets dévastateurs. La malnutrition touche 15 % de la population infantile.

Alors qu'à Buenos Aires, les candidats à l'élection présidentielle se battent pour le prochain scrutin qui aura lieu au mois d'avril, des enfants meurent de faim dans le reste de l'Argentine. La province de Tucuman, au Nord du pays, est particulièrement touchée. Pour le président Eduardo Duhalde, ces décès ne constituent que quelques « cas ponctuels », dus à « une mauvaise administration de l'aide fédérale ». En réalité, dans cette région, une des plus pauvres du pays, 80 % des enfants souffrent de dénutrition. Cette situation n'a cessé de s'aggraver au cours des derniers mois, au point que les médecins locaux n'hésitent pas à l'assimiler à « une épidémie ».

Plusieurs associations ont même porté plainte contre le gouverneur de la province, Julio Miranda, l'accusant d'irrégularités dans la distribution de l'aide alimentaire envoyée par le gouvernement fédéral. Hilda Duhalde, la première Dame du pays a annoncé qu'elle comptait réactiver dans la région de Tucuman les « manzaneras », cellules destinées à gérer la distribution de nourriture aux habitants les plus pauvres, et de vérifier elle-même la bonne distribution de l'aide alimentaire. Certains dénoncent déjà une simple manœuvre pré-électorale, mais l'Argentine n'a pas les moyens de se priver de ces actions humanitaires.

Sur l'ensemble du pays, les chiffres officiels estiment à 260 000 le nombre d'enfants souffrant de la faim, soit 15 % de la population infantile. Mais si la malnutrition n'est pas un phénomène nouveau, pour la première fois, elle fait la Une des médias. La population internationale vient de mesurer l'ampleur d'un phénomène qui hante un pays pourtant sur-



Les chiffres officiels estiment à 260 000 le nombre d'enfants souffrant de faim, soit 15 % de la population infantile.

nommé « le grenier du monde ». En effet, l'Argentine ne compte que 37 millions d'habitants tandis que ses récoltes de céréales permettraient de nourrir 300 millions de personnes... Le pays se place au cinquième rang mondial des exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires.

Malgré cela, plus de la moitié du pays vit en dessous du seuil de pauvreté et 10 millions d'habitants se trouvent dans l'indigence, gagnant moins de 30 euros par mois. Fait nouveau, la malnutrition touche également une classe moyenne appauvrie par la situation financière du pays. En un an, la pauvreté a augmenté de 40%. Et la crise politique et économique qui secoue un des pays les plus

riches d'Amérique Latine ne semble pas trouver d'issue. Le ministre argentin de l'économie, Roberto Lavagna, en visite en Europe à la fin du mois de novembre, n'a pas hésité à désigner le FMI comme coresponsable de la crise. Alors que le Fond Monétaire International réclame plus de rigueur budgétaire, les autorités nationales demandent, elles, un rééchelonnement de la dette. Le pays compte sur une croissance de 3 % l'année prochaine pour, peut être commencer à sortir de la crise, et enfin nourrir ses enfants.

Caroline Bagur

Cinéma

Failan

Le cinéma asiatique prend chaque jour plus d'importance, en tout cas en France. Nous pouvons nous enorgueillir d'être l'un des seuls pays au monde à accueillir un film thaïlandais ou indonésien au même titre qu'un film standard (c'est-à-dire français ou américain...). Le réalisateur de Failan, Song Hye-Sung, vient, lui, de Corée du Sud. Le récit suit un truand vieillissant, au service d'une mafia sordide. Toute la première partie est donc consacrée à un film de gangster mélancolique assez habituel, mais filmé avec énormément d'élégance. C'est le basculement sentimental qui intervient à la seconde moitié du film qui en fait le prix. Il ne s'agit pas bien sûr de tout dire. Mais qu'on sache simplement que la surprise est grande de passer d'un thriller réaliste à une sorte de rappel extrême-oriental de la Lettre d'une inconnue de Stefan Zweig. Nous avons là un film à la fois extrêmement exotique, au bon sens du terme, et extrêmement familier pour un spectateur français.

Ce qui est exotique, ce sont les paysages, urbains et ruraux, d'un pays qui nous paraît



très lointain, des habitudes de vie qui donnent vraiment envie d'aller se tremper dans une atmosphère inconnue (même si une bonne partie des décors n'a rien de très souriant). Ce qui est familier, outre les objets "mondialisés" qui encombrant la vie de ces personnages, c'est simplement l'imagerie du cinéma, universelle depuis plus de cent ans. Imagerie des gestes, des sentiments, des rôles et des beautés d'expression.

René Marx

Musique

Musiques à offrir

Deux disques, pour deux approches d'un même instrument. Le oud d'Adel Salameh est acoustique, délicat et langoureux. Il s'inspire principalement des traditions musicales du monde arabe. Celui de Duoud est électronique, résolument moderne et parfois déroutant dans ses excès. La virtuosité et l'énergie musicale sont incontestables. Un parallèle intéressant! Ultimes notes pour le pianiste Mal Waldron, décédé début décembre. « Left alone revisited », un merveilleux duo avec le saxophoniste Archie Shepp rend hommage à celle qu'il accompagna à la fin de sa carrière : Billie Holiday. Sublime d'émotion et de douceur.

Un autre pianiste exceptionnel, Dollar Brand, sud-africain devenu Abdullah Ibrahim, nous offre ses dernières compositions avec « African Magic ». Du rêve au



bout des doigts. Musique d'ici ou d'ailleurs, d'aujourd'hui ou d'autrefois. La Cité de la musique et Actes Sud Junior se sont associés pour créer une collection de livres disques destinés aux enfants. Un voyage dans le temps à travers la découverte de la vielle à roue ou un voyage dans l'espace, guidé au son des petites cymbales cuivrées tibétaines. Du rêve pour les curieux.

Laure Gandebeuf

Adel Salameh Naziza Azzouz: "Kanza" chez Enja distribution Harmonia Mundi Duoud: "Wild serenade" chez Label Bleu-Indigo Archie Shepp et Mal Waldron: "Left alone revisited" Enja - Harmonia Mundi

Abdullah Ibrahim: "African Magic" Enja - Harmonia Mundi Les contes du musée de la musique: Tashi l'enfant du toit du monde- Jeanne, l'ours et le prince mendiant.

L'agenda

« Culture scolaire et ennui »

Le 14 janvier 2003

Colloque organisé par le Conseil National des programmes, à la Sorbonne à Paris. Trois parties : « L'ennui, essai de définition » ; « L'ennui à l'école, mythe et réalité » et « Du bon usage de l'ennui à l'école ».

Renseignements : tél : 01 55 55 78 82

« Maîtrise de la langue. Enjeu de démocratisation »

Les 14 et 15 janvier 2003

Colloque organisé par le SNES. Difficultés et les évolutions dans la maîtrise de la langue, sur les niveaux de maîtrise, et sur la continuité et les ruptures dans les apprentissages.

Renseignements : 01 40 62 29 13, ou pedago@snes.edu

Les tout-petits et les livres

Le 17 janvier 2003

Dans le cadre d'une action intitulée " des bébés et des livres ", initiée pour lutter contre les inégalités culturelles en direction des jeunes et des tout-petits, la BDP de l'Hérault organise des journées d'étude intitulées " Le livre et le tout petit, comment faire ? " avec une intervention de Isabelle Sagnet de l'association Lis avec moi.

Renseignements, Tél : 04 67 62 71 00

« Exclusion et insertion : violence et insécurité »

Les 23 et 24 janvier 2003

réflexion et échanges pédagogiques par l'Institut de pédagogie du projet, à Nantes.

Renseignements, tél : 02 40 08 25 03

Salon Solutions Linux 2003

Du 4 au 6 février, à Paris, au CNIT-La défense. Il comportera un cycle éducation, avec notamment deux tables rondes animées par le CNDP-Scéren sur l'utilisation des solutions libres dans l'éducation nationale. Renseignements, tél : 01 44 55 62 54 et sur internet : www.linuxsolutions.fr

Leur avis

La plate-forme associative "Nunca mais" ("plus jamais ça" en galicien). *"Les leçons de l'Erika n'ont pas été tirées. L'Espagne ne possède pas de bateaux spécialisés dans la lutte antipollution, pas de barrières océaniques pour protéger le littoral. Madrid fait pression sur les journaux d'information télévisés pour minimiser l'impact de la marée noire."*

Bruno Rebelle, responsable de Greenpeace France. *"Les pavillons de complaisance procurent aux armateurs une exonération fiscale sur les bénéfiques, sans qu'il n'y ait non plus de véritable législation du travail. On ne peut accepter l'application de cette règle à deux vitesses, d'autant que certains de ces pavillons sont gérés directement depuis Londres, New York, entre autres grandes places."*

Jacques Chirac, Président de la République Française le 26 novembre à Malaga. *"Nous avons décidé que tous les bateaux ayant des caractéristiques douteuses pourraient être vérifiés et, le cas échéant, exclus de notre zone des 200 milles. Nous proposerons l'extension de cette mesure à l'ensemble des pays européens."*

Corinne Lepage, avocate ayant suivi l'affaire de l'Amoco Cadiz et ancienne ministre de l'environnement. *"Tant que les véritables responsables de ces marées noires resteront impunis, rien ne bougera."*

Comment en finir avec les marées noires ?

A Copenhague les Quinze ont examiné les questions de sécurité maritime. Mais, pourra-t-on en finir avec ces catastrophes à répétition sans frapper à la caisse des armateurs et des affréteurs, comme le font avec succès les États Unis depuis l'Exxon Valdez ? Sans s'attaquer à l'opacité de l'organisation internationale des transports maritimes ?

Les 12 et 13 décembre à Copenhague, les Quinze se sont penchés sur la question de la sécurité maritime. Comme chacun le sait, pour en arriver là il aura fallu une catastrophe de plus, celle du Prestige et de sa marée noire. Elle devrait durer jusqu'en 2006. Le temps que le pétrole finisse de s'échapper des cuves fissurées de l'épave.

Le 26 novembre, lors du sommet franco-espagnol de Malaga, Jacques Chirac et Jose-Maria Aznar avaient imposé de nouvelles règles pour le contrôle maritime dans leurs pays (notamment l'extension des contrôles des navires âgés de plus de 15 ans et transportant des matières polluantes de la zone des 12 miles marins des eaux territoriales, à celle des 200 miles des zones économiques exclusives), et souhaité leur application dans toute l'Europe.

C'était juste avant que le Premier ministre espagnol ne soit montré du doigt à Saint-Jacques-de-Compostelle par 200 000 personnes, lui reprochant l'incurie de son gouvernement et sa tentative de museler la presse (deux semaines plus tard Jose-Maria Aznar présentera ses excuses au pays)...

Le 3 décembre, la Commission Européenne avait publié une liste noire de 66 bateaux jugés dangereux. Pour la commissaire chargée des Transports de l'Energie, l'Espagnole Loyola de Palacio, le plus urgent n'était pas d'adopter de nouvelles mesures, mais de hâter l'application des paquets Erika I et II dont la mise en œuvre sera échelonnée de 2003 à 2015.

Le 6 décembre, les ministres européens des transports, réunis à Bruxelles, suivaient les recomman-



Greenpeace

La dernière catastrophe de pollution maritime, celle du Prestige, devrait durer jusqu'en 2006...

dations de la Commission européenne. Mais ils souhaitent aller plus loin encore. Les navires à simple coque seraient interdits immédiatement, et non d'ici à 2015. Les ministres décidaient d'instaurer une responsabilité pénale des personnes physiques ou morales responsables des pollutions. Un nouveau fonds d'indemnisation des victimes serait créé avec une dotation de 1 milliard d'euros.

Ces mesures seront-elles suffisantes ? Alors que tous les 2 à 3 ans l'Europe est touchée, aux États-Unis, les trois dernières marées noires, dont celle de l'Exxon Valdez en Alaska, datent de 1989. En 1990, le congrès a adopté « l'Oil pollution Act » imposant les navires à double coque, mais surtout frappant les responsables des pollutions maritimes là où ça fait mal : à la caisse. Le principe de responsabilité illimitée du tandem armateur affréteur a été instauré, exigeant une garantie financière des navires entrant dans leurs eaux.

Une autre interrogation demeure, celle de l'opacité de l'organisation mondiale des transports maritimes. Qui sont les véritables propriétaires des navires ou des frets ? De quelles garanties réelles s'entourent les assurances ? Mais surtout, comment traiter le problème des pavillons de complaisance sous lesquels naviguent bien des navires poubelles, avec à leur bord des marins non-formés et sans véritables droits sociaux ? Tout ou partie de ces questions vient sur le devant de scène après chaque marée noire. Restant sans réponse, elles sont une nouvelle fois posées après le naufrage du Prestige

Pierre Magnetto

L'école de toutes les inégalités

Jean Pierre Terrail est professeur de sociologie à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Il vient de publier « De l'inégalité scolaire » aux éditions La Dispute où il propose de revisiter quelques principes pédagogiques bien établis afin de lutter contre les inégalités au sein de l'école.

Pourquoi avoir écrit sur l'inégalité scolaire ?

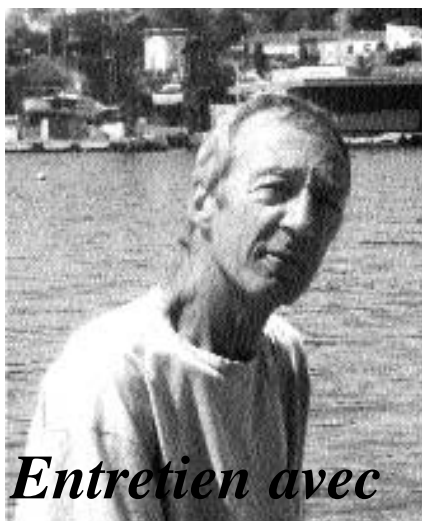
Je me suis intéressé aux rapports existant entre la famille et l'école, surtout dans le milieu ouvrier. Suite à la publication de l'ouvrage collectif « La scolarisation de la France » un débat avec les enseignants s'est engagé. Cela m'a poussé à travailler sur la genèse des inégalités scolaires. Depuis l'instauration de l'école unique en 1959, ces inégalités n'ont pas varié. Il faut se demander pourquoi les politiques visant à les réduire ont échoué.

L'école unique n'a-t-elle pas tenté de gommer ces inégalités ?

Avant le décret Berthoin de 1959, entrer à l'école communale excluait pratiquement d'accéder au secondaire. Pour cela, il fallait commencer dans les classes élémentaires des « petits lycées », au centre ville, un parcours réservé à une élite (5% des jeunes dans l'entre-deux-guerres). Avec ce décret, la Ve République met en place le dispositif actuel, articulant évaluation, orientation, et filières. Tous les enfants y ont accès de façon apparemment égalitaire. Or les écarts entre les chances de bonne scolarité selon le milieu d'origine n'ont pas varié. Pour expliquer, on invoque l'existence d'un handicap socioculturel ou linguistique : les familles transmettraient des ressources intellectuelles mesurées à leur position sociale.

Faut-il remettre en cause la notion de handicap socioculturel ?

S'il est inévitable que le soutien dont bénéficient les enfants dans les familles favorisées leur confère plus d'aisance, le fait d'être né dans un milieu populaire et de connaître des difficultés économiques et sociales n'handicape en rien les capacités intellectuelles, à entrer normalement dans les apprentissages. Cela veut dire que ce qu'on appelle l'échec scolaire pourrait ne pas exister et que deux élèves sur trois pourraient améliorer leurs performances. Pour bénéficier normalement de l'action scolaire, il suffit de disposer des connaissances minimales et surtout



Entretien avec **Jean-Pierre Terrail**

Tous les enfants sont en mesure d'accéder au raisonnement logique.

des capacités de raisonnement et d'abstraction qui accompagnent l'accès au langage parlé le plus ordinaire.

Mais d'où viennent les inégalités scolaires ?

S'il ne suffit pas de se tourner vers le milieu familial, alors il faut interroger les fonctionnements de l'institution elle-même. On doit mesurer combien l'école dite unique est en réalité inégalitaire, donnant moins à ceux qui ont moins ou qui sont supposés avoir moins. C'est vrai matériellement, malgré la « discrimination positive » dont bénéficient les ZEP. C'est vrai dans la gestion des parcours scolaires : des recherches ont démontré qu'à valeur scolaire égale, plus les élèves sont issus d'un milieu populaire, plus on fait redoubler facilement et plus on oriente vers les voies courtes. C'est vrai surtout des contenus

d'enseignement. Au nom d'une exigence d'adaptation pédagogique, on propose aux élèves d'origine populaire des contenus moins conceptuels ; un enseignement qui procédera moins par l'argumentation et la démonstration et davantage par l'exemple et l'illustration.

Mais la politique mise en œuvre dans les ZEP n'a-t-elle pas tenté de renverser la vapeur ?

Justement, il convient de s'interroger sur les limites des résultats qui ont été obtenus. Ils restent modestes sur la réussite des apprentissages. Il faut réfléchir aux postures enseignantes mises en œuvre. Elles sont dominées par ce que j'appellerais la pédagogie du concret, qui s'étaye d'un double présupposé : que l'enfant dans son développement passe du concret et de l'intuitif à l'abstrait et à la raison ; et qu'il existe des esprits concrets et des esprits abstraits. Pour se faire comprendre des jeunes élèves, et des esprits supposés les moins abstraits, cette pédagogie invite à " contextualiser les savoirs ", à imager les contenus de connaissance, à faire le détour par l'exemplification et la figuration. En cherchant ainsi à contourner la difficulté intellectuelle, cette démarche la renforce et pénalise lourdement les élèves.

C'est à dire ?

L'idée qu'on comprend mieux avec un exemple " concret " est très difficile à contester. Pour mesurer combien elle est trompeuse, peut-être faut-il faire remarquer que, dans la vie courante, c'est précisément quand on n'arrive pas bien à s'expliquer que, faute de mieux, on prend un exemple. Mais cela ne saurait remplacer le raisonnement logique auquel l'enfant est en réalité en mesure d'accéder. Il risque de handicaper plutôt que de faciliter l'accès ultérieur au principe ou à la règle que l'on vise à faire comprendre à l'enfant.

Propos recueillis par Caroline Bagur

" La Scolarisation de la France " a été publiée aux éditions La dispute en 1997.